



**Système des NationS UNIES République de Guinée**

**EN GUINÉE**

**Évaluation finale du**

**PROGRAMME CONJOINT POUR LA RELANCE DES DYNAMIQUES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT EN GUINÉE FORESTIÈRE(2007 – 2012)**

**Rapport final**

**Consultants**

**Société Africaine d’Études & d’Ingénierie Financière**

**SAEIF – Bureau d’Études, Immeuble Alima, 4ème, Manquépas, Kaloum, Conakry**

* **Alphonse Ngom**
* **Dr Cheick Tidiane Sidibé**

**Décembre 2012**

**Système des Nations Unies Ministère de la Coopération**

**Sommaire**

Résumé exécutif

**CHAPITRE I. INTRODUCTION**

**1.1 Contexte de formulation et objectif du Programme Conjoint**

**1.2 Justification et motivation de l’évaluation finale**

* 1. **Objectifs de l’évaluation finale**

1.3.1 Objectif général

1.3.2 Objectifs spécifiques

1.3.3 Méthodologie

**chapitre II. Principaux résultats : niveau de réalisation des effets**

**2.1 L’impact du contexte de mise en œuvre sur les résultats du Programme**

**2.2 Niveau de réalisation des effets attendus du Programme**

2.2.1 Principaux résultats dans le domaine de la sécurité alimentaire :

2.2.2 Niveau de réalisation des objectifs dans la riposte aux VIH/sida

2.2.3 Principaux effets obtenus dans le domaine de la santé

2.2.5 Principaux effets obtenus dans le domaine de l’Éducation

2.2.6 Les acquis dans le domaine de la Protection

2.2.7 Principaux résultats dans le domaine de la Gouvernance locale

**CHAPITRE III : PROBLÉMATIQUE de la pérennité des principaux résultats obtenus**

**3.1 Constat global sur le niveau d’appropriation des résultats et des activités par les services déconcentrés et les communautés locales**

**3.2 Problématique de la pérennité des résultats obtenus**

3.2.1 Sécurité alimentaire

3.2.2 Riposte contre le VIH/SIDA

3.2.3 Santé

3.2.3 Eau, Hygiène et Assainissement

3.2.4 Éducation

3.2.5 Protection

3.2.6 Gouvernance locale

**CHAPITRE IV. Leçons apprises et les meilleures pratiques à capitaliser**

**Chapitre V. Proposition de stratégies d’accompagnement pour consolider les résultats et autonomiser les dynamiques impulsées par le programme**

**5.1 Approche globale de suivi et de pérennisation des acquis**

5.1.1 Objectif principal de la seconde phase du Programme

5.1.2 Durée, Pilotage, coordination et moyens à mettre en œuvre

**5.2 Stratégie d’accompagnement par composante**

5.2.1 Sécurité alimentaire

5.2.2 Riposte au VIH/SIDA

5.2.3 Santé

5.2.4 Eau, Hygiène et Assainissement

5.2.5 Éducation

5.2.6 Protection

5.2.7 Gouvernance locale

5.2.8 Prévention des conflits et consolidation de la paix

**5.3 Conclusion**

**Sigles et abréviations**

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ALF : Apprendre le long des frontières pour mieux vivre au-delà des frontières

ARV : Antirétroviraux

ANPROCA : Agence Nationale de Promotion rurale et Conseil Agricole

ASF : Association de service financier

ASFAGUI : Association des Femmes Affectées de Guinée

ATPC : Assainissement total pris en charge par la communauté

CAFODEC : Centre d’Appui et de Formation au Développement, à l’Épargne / Crédit et à l’Éducation civique

CDV : Centre de dépistage volontaire

CEC : Centre d’Encadrement Communautaire

CLEF : Conseils Locaux pour l’Enfant et la famille

CLEP : Comité local de protection

CNA : Centre de nutrition ambulatoire

CNOP GF Confédération nationale des Organisation paysanne de la Guinée Forestières

CNT : Centre de nutrition thérapeutique

CPM : Centre Pilote du Millénaire

CR: Commune Rurale

CU : Commune urbaine

DPE : Direction Préfectoral de l’Éducation

DPS : Direction Préfectorale de la Santé

DRA : Direction régionale de l’agriculture

DRE : Direction régionale de l’Élevage

DRPA : Direction régionale de la Pêche et de l’Aquaculture

DRS : Direction Régionale de la Santé

GIE Groupement d’intérêt économique

ELEP  Enquête Légère pour l’Évaluation de la Pauvreté

EVG : Entraide vie de Guéckédou

EVSG : Espérance de Vie Saine de Guinée

HIMO : Haute Intensité de main d’œuvre

IMDL Impôt minimum pour le développement local

IRE : Inspection régionale de l’éducation

IST : Infections sexuellement transmissible

MGF : Mutilation Génitale Féminine

MST: Maladies Sexuellement Transmissibles

MURIGA : Mutuelle de santé pour la prise en charge des risques liés à la grossesse et à l’accouchement

OCB : Organisation Communautaire de base

OEV : Orphelins et enfants vulnérables

OMD : Objectifs du Millénaire de Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la société civile

PAIVIH Personnes affectées et infectées par le VIH

PACV : Programme d’Appui aux Communautés Villageoises

PAP : Plan d’actions prioritaires

PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l’Enfance

PDL : Plan de Développement Local

PEC : Prise en charge

PEV/SSP: Programme Élargi de Vaccination et de Soins de Santé Primaire

PS : Poste de santé

PTA : Plan de travail annuel

PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

PVVIH : Personne Vivant avec le VIH

REFMAP : Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix

REGAP : Réseau Guinéen des Associations de Personnes Vivant avec le VIH

SERACCO: Service Régional d’Appui aux Collectivités et de Coordination des interventions des Coopératives et ONG.

SNAPE: Service National d’Aménagement des Points d’Eau

SOUB : Soins Obstétricaux d’Urgence de Base

SOE : Soins Obstétricaux Essentiels

TARV  Traitement antirétroviraux

**Résumé exécutif**

En dépit du contexte très difficile de sa mise en œuvre, marqué par une instabilité politique et sociale et une dégradation des indicateurs économiques nationaux, le Programme Conjoint peut revendiquer un certain nombre de résultats d’importance. Le premier résultat (effet) recherché était de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et les revenus des paysans et de réduire de 50% la proportion des ménages en situation d’insécurité alimentaire. Même s’il n’y a pas de statistiques fiables pour apprécier avec précision le niveau de réalisation de cet effet, il est quasi certain qu’il n’a pas été atteint. Toutefois, des résultats exposés ci – dessus montrent que le Programme a pu, avec la collaboration des services techniques de l’Agriculture, impulser une nouvelle dynamique de développement de l’agriculture. La hausse des rendements dans la culture du riz, passés de 1,5 tonnes à l’Ha à 3,5 tonnes avec l’introduction du Riz Nerica peut en attester.

Cette même dynamique vers la réalisation de l’effet de Programme recherché est observable dans le domaine de la riposte au VIH/SIDA, à savoir contribuer à l’accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements aux ARV et soutien dans toute la région. En effet, à ce jour, les capacités de prise en charge du système ont été substantiellement améliorées. Les services de prévention des IST/VIH ont été développés et rendus opérationnels. Le conseil et le dépistage volontaire (CDV) et la prise en charge ont été renforcés. La transmission parents - enfant a aussi été réduite sans doute parce que le travail de sensibilisation a permis d’augmenter le taux d’acceptation du test de VIH par les femmes enceintes. Enfin, la PEC psychosociale et nutritionnelle des personnes affectées et infectées ont été nettement améliorées.

La contribution du Programme à l’amélioration des services sociaux de base a aussi été importante, même si à ce niveau également, tous les résultats attendus n’ont pu être réalisés. Dans le domaine de la santé, l’effet de Programme était de contribuer à ce que l’état de santé des populations de la région forestière soit amélioré. Des pas importants ont été accomplis dans ce sens. Les maladies infantiles meurtrières (PEV, Diarrhée, Paludisme) ont été réduites. L’amélioration du taux de fréquentation des services de santé (20% en 2007 à 89% en 2011) et de la disponibilité des médicaments (92%) y ont grandement contribué. La mortalité maternelle et néonatale a été réduite. Ce résultat est à mettre en relation avec le renforcement des capacités des structures sanitaires de la région par l’équipement et l’appui en médicaments de la santé de reproduction. En outre, les maladies potentiellement épidémiques ont aussi été réduites dans la région. Le système de surveillance épidémiologique a gagné en qualité. Un plan de contingence régional a été élaboré.

Dans le domaine de l’eau et de l’assainissement, le résultat recherché par le Programme était de réduire la prévalence des maladies d’origine hydrique. À ce sujet, même si les maladies d’origine hydrique visées ne se résument pas au Cholera, le fait que l’objectif «Zéro cas de choléra» soit réalisé depuis cinq années successives maintenant (2008 – 2012) atteste du progrès réalisé dans ce domaine. Le Programme a fortement contribué à ce résultat par la mise en œuvre de projets ciblés à effet direct en matière d’hygiène et d’assainissement.

Dans le domaine de l’éducation, l’objectif de 80% d’inscription des enfants en âge scolaire n’a pas été atteint. Toutefois, si on se fie aux statistiques officielles (fort contestables du reste du fait du bais du dénominateur), le Taux net d’inscription à l’école primaire a nettement augmenté. Quant au Taux Brut de Scolarisation (TBS), il a chuté. Dans tous les cas, on notera quelque acquis importants obtenus. En effet, l’offre éducative a été améliorée et du point de vue de la gestion du système, les capacités d’encadrement ont été renforcées. En termes de qualité, la multiplication des cantines scolaires a contribué à l’amélioration du taux de maintien.

Dans le domaine de l’éducation préscolaire (et de l’éducation non formelle), les résultats sont beaucoup moins visibles, le système étant lui-même peu développé dans la région. Toutefois, en visant l’appropriation du système par les communautés, par des actions de formation des éducateurs, des responsables communautaires et des responsables au niveau des services de l’État, le Programme a sans doute jeté les base de la mise en place durable de l’éducation préscolaire dans la région. S’agissant de l’éducation non formelle, elle a été renforcée par endroits, mais dans l’ensemble l’objectif d’offrir une seconde chance à un maximum d’enfants exclus du système éducatif formel est loin d’être atteint.

En matière de protection des enfants et des femmes en situation de vulnérabilité, globalement, l’objectif portant sur la connaissance des problèmes de l’enfance maltraitée et exploitée, la violence faite aux femmes et l’intégration des réfugiés ainsi que la mise en œuvre d’un cadre stratégique pour la protection et insertion des réfugiés est en voie de réalisation. La protection des enfants et des femmes abusées/exploitées a été substantiellement améliorée dans la région par la mise en place d’un dispositif communautaire de protection contre l’exploitation et la traite des enfants dans toutes les CR des zones frontalières de la région. En ce qui concerne l’excision, des déclarations d’abandon ont été obtenues. S’agissant de l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle des refugies, un cadre stratégique a été mis en œuvre grâce au programme.

# Dans le domaine de la gouvernance, le processus de décentralisation s’est consolidé dans la région et les communautés prennent de plus en plus le développement local en main. Sur un autre plan le Programme a mis en place des services financiers de proximité (ASF). En outre, la participation des femmes au développement local s’est renforcée. D’autre part, la mise en place de projet HIMO a permis de promouvoir l’emploi jeune et a contribué à maintenir la paix.

**Problématique de la pérennité des principaux résultats obtenus**

# La plupart de résultats exposés ci – dessus sont fragiles parce trop récents voire en voie de formation au stade actuelle de fin de Programme. Leur pérennité dépend donc essentiellement de leur niveau d’appropriation par les services déconcentrés de l’État sensés prendre la relève et des communautés. À ce sujet, le manque de moyen d’intervention des services déconcentrés inquiète quant à leur capacité à jouer pleinement leur rôle dans la pérennisation des acquis. Au niveau des communautés, un bond qualitatif important a été visiblement réalisé en matière d’appropriation. Toutefois, les organisations paysannes présentent encore un certain nombre de faiblesse auxquelles il convient de faire face avant le retrait du Programme, sous peine de compromettre une bonne partie des acquis.

**Proposition d’approche globale de suivi et de pérennisation des acquis**

Pour consolider et pérenniser l’ensemble des acquis du Programme, une seconde phase d’accompagnement est nécessaire avec pour objectifs : (i) consolider les résultats obtenus et (ii) rendre autonome toutes les dynamiques créées par le programme en matière de développement. Cette phase devrait naturellement s’appuyer essentiellement sur les services déconcentrés de la région et les communautés. Le SNU devrait donc poursuivre le programme conjoint pendant au moins trois ans. Le dispositif de pilotage sera maintenu avec au niveau stratégique le « Comité de Pilotage » pour servir d’organe d’Orientation et de Décision et au niveau opérationnel, l’Unité de coordination sous la responsabilité du Coordonnateur du SNU. Il faudrait toutefois renforcer le niveau d’exécution et de suivi du Programme. Par ailleurs, l’Unité de coordination du Programme  serait maintenue en lui conférant une autonomie financière et en donnant au Suivi/évaluation  (S/E) plus de pouvoirs d’intervention auprès des différentes agences et de moyens d’action. La communication initialement prévue mais jamais mise en œuvre serait intégrée au dispositif de coordination.

* **Proposition de stratégie d’accompagnement par composante**

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, il serait question de poursuivre l’accompagnement des groupements agricoles et d’élevage au moyen d’un encadrement technique et du microcrédit. Il faudrait auparavant auditer la multitude d’OCB recensée à l’effet d’identifier celles possédant un potentiel de développent certain avec lesquelles l’accompagnement du projet peut aboutir à une autonomisation à terme. Le renforcement des structures faitières au niveau des OP aux fins de leur transférer les compétences qui peuvent l’être dans le domaine de l’appui aux OCB serait aussi un axe de travail important. La phase de consolidation devrait aussi maintenir les activités de financement (microcrédit) et de l’encadrement technique des OCB ainsi que l’appui au fonctionnement des CPC. L’accompagnement de façon plus intense la promotion du NERICA est une autre exigence tout comme l’aide aux communautés bénéficiaires des plateformes multifonctionnelles à tirer le maximum de ces unités.

Pour la Riposte au VIH/SIDA, il y aura lieu de poursuivre et intensifier les actions dans la région  au niveau de l’approvisionnement en médicaments, réactifs et consommables et de maintenir/renforcer l’assistance nutritionnelle aux PVVIH. L’appui aux sites PEC/CTA en moyens logistique permettrait aussi d’optimiser les résultats. Il en est de même que le renforcement des capacités des personnels. Plus généralement dans le domaine de la Santé, la stabilisation des acquis nécessitera un effort conjoint des agents des services techniques et des partenaires dans les structures sanitaires de la région. Il y aura lieu notamment de poursuivre le travail d’amélioration du système surveillance épidémiologique pour la réduction des maladies potentiellement épidémiques.

Dans le domaine de l’Eau, Hygiène et Assainissement, il faudra renforcer la capacité des comités de gestion des points d’eau par des formations en maintenance, vulgariser le lavage des mains pendant les moments critiques et, dans le cadre de la dynamique de village propre prolonger (pour l’intensifier) le projet ATPC dont l’efficacité dans la lutte contre le péril fécal et l’amélioration du cadre de vie des communautés s’est rapidement imposée. Dans le même ordre d’idée, le Programme devrait aider les Communes de la région à formuler des projets bancables à l’intention des autres partenaires, en particulier des sociétés minières de la région pour le financement des relativement lourd du système d’assainissement urbain qu’il faut impérativement poursuivre.

En matière d’Éducation, il faudrait privilégier les appuis dans le domaine de l’amélioration de la qualité et mettre en place une stratégie de ciblage permanent des goulots d’étranglement du système. Il faudrait aussi finaliser la construction des infrastructures ALF conformément aux orientations nouvelles (redimensionnement) et réactiver la stratégie ALF d’intégration sous – régionale et de développement d’une culture de paix entre les communautés des trois frontières. Enfin pour l’éducation non formelle, il faudrait travailler en priorité à crédibiliser l’approche Nafa.

Dans le domaine de la Protection, les efforts de sensibilisation contre les l’excision devraient être poursuivies et intensifiés et les capacités des services régionaux des Affaires sociales relevées.

Pour ce qui est de la Gouvernance locale, il faudrait mener le plaidoyer au plus haut niveau de l’État pour que celui –ci s’implique à rendre réellement fonctionnels les services techniques régionaux et préfectoraux. Des programmes de renforcement des compétences des collectivités locales dans le domaine de la mobilisation des ressources, la gestion de l’occupation des sols et l’aménagement de leur territoire devraient aussi être initiés. Par ailleurs, l’accompagner des ASF en renforçant leurs capacités de gestion aiderait à consolider les résultats qui commencent à naitre. Il faudrait aussi aider à consolider les structures créées dans le domaine de l’emploi jeunes notamment en renforcer la Maison de l’emploi de Kissidougou et en répliquant l’expérience dans les préfectures minières comme N’Zérékoré, Lola et Beyla. D’autres actions sont tout aussi prescrites en matière de gouvernance comme le maintien et renforcement de la plateforme des services en faveur des jeunes de Kissidougou et l’appui et le suivi des entreprises de jeunes créées dans le cadre de la collecte des ordures dans les villes de Nzérékoré, Macenta et Lola ;

# Pour la Prévention des conflits et consolidation de la paix, il faudrait aider à améliorer la gouvernance dans la région et à amortir les chocs provoqués par l’implantation toute azimut des compagnies minières. Pour ce faire, le Programme devrait réfléchir à une stratégie d’appui au gouvernement et à la région pour faire face à l’emplois des jeunes et à la gouvernance, deux contraintes déterminantes pour la paix et la stabilité de la région

CHAPITRE I

Introduction :

brève présentation du Programme

et des objectifs de l’évaluation

1. **INTRODUCTION**

**1.1 Contexte de formulation et objectif du Programme Conjoint**

Lorsqu’éclatent les crises libérienne et Sierra - Léonaise dans les années 90, la Guinée Forestière qui regorge d’immenses ressources naturelles, notamment dans le domaine agricole, était le principal grenier et l’un des piliers les plus solides du développement économique de la Guinée. À cause de ces crises, auxquelles s’ajoutera un peu plus tard celle ivoirienne, la région a connu pendant plus d’une décennie l’afflux massif des centaines de milliers de réfugiés, avant d’être directement confrontée aux attaques rebelles dans son propre territoire en 2000 et 2001. Dans la même période, le pays connait dans son ensemble une profonde crise sociale et économique marquée, entre autres par dégradation sévère des conditions de vie des populations et des infrastructures économiques et sociales. Sous l’effet conjugué de ces différents facteurs, la dynamique de développement de la région fut fortement entamée avec pour conséquences une détérioration sensible du niveau de vie des populations et un éveil de conflits inter - ethniques.

C’est en réponse à cette situation que le Gouvernement guinéen et le SNU ont initié le Programme Conjoint en Guinée Forestière, conformément à l’esprit de la Réforme des Nations Unies et aux orientations définies dans l’UNDAF 2007- 2011. Ce programme avait pour objet de contribuer à la relance des dynamiques de développement local et promouvoir des progrès dans la perspective de l’atteinte des OMD dans la région. Il a fédéré les efforts de 14 agences des Nations Unies ainsi que d’autres partenaires du pays depuis son lancement en 2007 autour des quatre (4) composantes complémentaires que sont :

* La promotion de la sécurité alimentaire;
* La riposte au VIH/SIDA;
* L’accès aux services sociaux de base (santé, eau, hygiène et assainissement, éducation et protection); et
* L’amélioration de la gouvernance locale.

**1.2 Justification et motivation de l’évaluation finale**

Une évaluation à mi-parcours du Programme avait été réalisée en 2010. La conclusion fondamentale de cette évaluation était qu’effectivement, malgré quelques insuffisances relevées, le Programme avait contribué à la réalisation d’importants résultats sectoriels dont les effets combinés étaient entrain de provoquer un début de relance des dynamiques locales de développement dans la région. En effet, à travers les quatre axes stratégiques d’intervention identifiés au départ, les activités réalisées dans les collectivités décentralisées ont donné des résultats qui commencent à produire un certain nombre de changements notoirement positifs au niveau local. Les aménagements agricoles et l’introduction de nouvelles variétés de riz, l’introduction de la petite technologie, la mise en place d’un mécanisme des services financiers de proximité, le développement des activités génératrices de revenus et les paquets minimums introduits au niveau de la santé et de l’éducation, entre autres, ont contribué à relancer une dynamique de développement local. Chacune des composantes du Programme a pris en compte les priorités définies au niveau national dans la SRP en les appliquant au contexte spécifique de la région

En Juin 2012, le programme a atteint la durée de cinq ans de mise en œuvre initialement fixée. Dans la perspective d’une seconde phase de consolidation des acquis du programme, l’Équipe des Nations Unies en Guinée a initié la présente évaluation rapide afin d’apprécier les principaux acquis de la première phase, leur pérennité et les besoins de consolidation.

**1.3 Objectifs de l’évaluation finale**

1.3.1 Objectif général

L’objectif général de l’évaluation est d’actualiser le bilan des principaux résultats du programme, d’apprécier les progrès accomplis vers l’atteinte des objectifs, et de proposer les actions requises pour consolider et pérenniser les acquis.

**1.3.2 Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de l’évaluation rapide sont les suivants :

* Déterminer si les produits tels que indiqués dans le cadre logique ont-ils été atteints;
* Analyser les principaux acquis du programme et la pérennité des résultats obtenus ;
* Identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques ;
* Proposer les stratégies d’accompagnement afin de consolider les résultats et autonomiser les dynamiques impulsées par le programme, en s’appuyant sur l’appropriation des services déconcentrés dans la région et les communautés locales.

**1.3.3 Méthodologie**

L’évaluation du Programme a été conduite dans une approche participative et basée sur les résultats. Les différentes étapes de l’évaluation ont été articulés autour de :

* La revue documentaire qui a exploité les documents de référence du Programme tels que :
* Le document de base du programme ;
* Les plans annuels de travail ;
* Les rapports d’activités et de revues annuels ;
* Le rapport de revue à mi-parcours;
* Les films documentaires ;
* Les documents de stratégie de réduction de pauvreté ; etc.
* Les entretiens avec les principaux acteurs qui ont visé les autorités nationales et régionales, les agences du SNU au niveau central et sur le terrain, les autorités administratives et communautaires, les bénéficiaires directs et indirects, etc. ;
* L’analyse des informations collectées et la rédaction du rapport élaboré sur la base des informations collectées ;
* La restitution du rapport provisoire aux cadres régionaux et aux représentants des Agences sur place à N’Zérékoré ;
* La Finalisation du rapport et formulation d’une note synthèse à l’attention du GHP et de l’Équipe Pays.

Globalement, la présente évaluation s’inscrit dans une perspective de tirer des enseignements pour la formulation de nouveaux programmes en vue d’un positionnement stratégique des agences des Nations Unies pour les actions futures.

CHAPITRE II.

Principaux résultats :

niveau de réalisation des effets

ET PRODUITS escomptés

1. **Principaux résultats : niveau de réalisation des principaux effets attendus**

**2.1 L’impact du contexte de mise en œuvre sur les résultats du Programme**

* **Le Programme a été mis en œuvre dans un environnement national très difficile**

Le Programme n’a en fait bénéficié que deux années de relatives paix et stabilité sociale (2011 et 2012) dans sa mise en œuvre, car les trois premières années (2007 – 2010) ont été très difficiles en Guinée. L’année 2007, première année de mise en œuvre du Programme a été marquée par d’importants troubles sociaux qui ont quasiment paralysé le pays pendant au moins un semestre. Entre 2008 – 2009, ce fut une période de transition marquée par les tensions politiques, l’instabilité gouvernementale, l’avènement et les turbulences de la Junte militaire qui culminent avec les événements dramatiques du 28 Septembre 2009 (Massacres du Stade du 28 Septembre) et du 3 Décembre 2010 (attentat contre le Chef de la Junte). Ce dernier événement en particulier a profondément accentué la fragilité du climat social en Forêt. L’année 2010 sera aussi « une année presque perdue » tant le déroulement du processus de l’élection présidentielle fut long et heurté.

Cette longue crise dans le pays a fortement affectée l’administration régionale qui a souffert d’une instabilité aigue. Durant la mise en œuvre du Programme, de 2007 à 2012, la région a changé hui fois de Gouverneurs, lesquels ont la responsabilité d’assurer le pilotage du Programme. Il en est même au niveau des préfectures.

Pendant cette période, aucun secteur ne fut épargné par les difficultés nées des errements politiques d’autant plus que la mauvaise gestion de l’économie avait fini par isoler le pays, ses principaux partenaires techniques et financiers s’étant retirés. Cette crise désastreuse a, du reste été amorcée depuis 2003 avec une dégradation du cadre macroéconomique, des turbulences dans le processus démocratique, des complications avec les partenaires financiers ayant entraîné une baisse drastique des concours extérieurs vitaux au pays dans certains secteurs comme la santé, l’éducation et les autres services sociaux de base. Depuis cette date, les indicateurs sociaux et économiques ont considérablement baissé et les conditions de vie des populations et de la sécurité intérieure, notamment en Guinée Forestière se sont fortement dégradées. Cette situation a eu un impact certain dans le déroulement des activités du Programme (difficultés de planification et de réalisation, nombreux changements au niveau de l’administration déconcentrée, etc.).

En outre la région a été secouée par plusieurs conflits sociocommunautaires plus ou moins violents, ayant affecté la paix et la cohésion sociale, et donc la dynamique du développement local : N’Zérékoré février 2010, Galakpaye mai 2011, Zogota aout 2012, etc.

**2.2 Niveau de réalisation des effets attendus du Programme**

**2.2.1 Principaux résultats dans le domaine de la sécurité alimentaire :**

Pour mémoire, l’objectif principal recherché à travers la Composante « Sécurité alimentaire » arrimé à l’effet UNDAF, était d’assurer la croissance économique, le renforcement des capacités productives et l’accès à l’emploi et au revenu pour les populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes. En termes chiffrés, il s’agissait de participer à accroitre les revenus des paysans à l’effet d’obtenir une réduction de 50% de la proportion des ménages en situation d’insécurité alimentaire dans la région. Le résultat obtenu dans ce sens est mitigé. En effet :

* **Au regard des dernières données disponibles, l’objectif stratégique de la région de réduire de 50% la proportion des ménages en situation d’insécurité alimentaire à l’échéance 2012 n’est pas atteint. Toutefois, les dynamiques locales de production en Guinée Forestière visées par le Programme ont été effectivement relancées.**

Les dernières études sur la pauvreté (ELEP) montrent que l’objectif stratégique régional de réduire de 50% la proportion des ménages en situation d’insécurité alimentaire à l’échéance 2012 ne pourra vraisemblablement pas être atteint. Toutefois, d’importantes avancées ont été réalisées dans le cadre de l’amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de l’accroissement des revenus des paysans. Pour preuve :

* **On constate sur le terrain une dynamique de structuration des communautés en organisations comme si les populations aspirent à prendre en main le développement local**

La dynamique d’organisation des communautés en milieu rural a été stimulée par le Programme et il apparait de plus en plus que les populations, surtout en milieu rural ont la volonté de prendre en main leur développement local. Ainsi, 113 Unions et ONG ont été recensées fin 2011 avec pour vocation l’encadrement du monde paysans. 600 groupements (OCB) membres ont été identifiés et ont bénéficié des formations dans différents domaines et d’équipements agricoles. Dans le cadre du Programme, 1000 ha d’aménagement artisanal de bas-fonds ont été réalisés et divers microprojets agricoles et générateurs de revenus mis en œuvre par ces OCB. L’activité maraichère illustre par exemple cette impulsion donnée par le Programme. En 2009, 1 046 ha de cultures maraichères dont 70 ha à Yomou, 352 ha à N’Zérékoré, 189 ha à Beyla, 260 ha à Macenta, 85 ha à Lola, et 90 ha à Guéckédou ont été réalisées par l’appui alimentaire en « Vivres Contre Travail ». En outre, d’autres appui dans la production des cultures de manioc, étangs piscicoles ont vu le jour dans les préfectures de Lola, Yomou et N’Zérékoré pendant la même année[[1]](#footnote-1).

* **La productivité dans le domaine agricole a augmenté**

Avec l’appui du programme, le rendement de production de riz s’est amélioré passant de 1,5t/ha à 3,5t/ha dans les communautés ciblée pour l’introduction du NERICA, une nouvelle variété de riz à cycle plus court. Ces communautés bénéficient des Vivres pendant la période de soudure, pour éviter la consommation précoce leur production. Le stock de semences est reconstitué à la récolte, à titre de remboursement des semences prêtées. La vulgarisation du Riz NERICA lancée en 2009 concerne aujourd’hui 14 communes rurales (CPM) de la région. En 2011, 804 ha ont été cultivés par 68 groupements (3.188 bénéficiaires) dans 14 Communes Rurales (CR)

En 2008, plusieurs unions des producteurs et ONG ont été dotés d’équipements agricoles d’une valeur de 60,000 dollars US. Des outils complémentaires d’une valeur de 20,000 dollars US tels que les motopompes, pulvérisateurs, brouettes, houes, machettes ont été distribués à 11 autres Unions des groupements. Dans le cadre du projet « Vivres contre Travail », et dans le but d’augmenter la production, 343 hectares de bas fonds ont été aménagés et entretenus par les groupements dans les préfectures de N’Zérékoré (220 ha), Kissidougou (12 ha) et Guéckédou (39 Ha). Au cours de la même année, il a été réalisé 1648 ha de maraîchage, 162 ha de riz de bas fonds, 130 ha de maïs et 60 exploitations rizi piscicoles par des groupements avec l’appui du programme en outils, semences et Vivres. Des formations pratiques sur les techniques agricoles et gestion simplifiée soutenues par l’activité « Vivres Contre Travail » ont bénéficié à plusieurs paysans, et ont contribué de façon importante à la vulgarisation de meilleures techniques agricoles. Dans l’idée de juguler la flambée des prix des céréales dû à la hausse des prix des denrées au niveau mondial, le Programme a procédé en Juillet 2008 à une distribution d’urgence de 5 172 tonnes de céréales à 117 708 ménages, afin de réduire le poids aux ménages les plus vulnérables[[2]](#footnote-2).

* **Les potentialités productives locales sont de plus en plus exploitées grâce, entre autres, à la disponibilité du microcrédit**

Entre Août 2008 et Décembre 2011, le Programme a contribué à la mise en place de 105 microprojets générateurs de revenus financés sur fonds de crédit dans 25 CR pour un montant de total de 1,8 milliard (7 439 ménages bénéficiaires). Ces projets ont été initiés dans les domaines de l’agriculture et de l’élevage, de l’équipement, des différents métiers de l’artisanat (production, transformation, commercialisation), etc.

* **Les 7 plateformes multifonctionnelles installées et effectivement exploitées par les populations contribuent à la valorisation des productions locales et offrent l’opportunité de développer d’autres activités**

Sept plateformes multifonctionnelles ont été installées dans les communautés. Dix autres sont en cours d’installation et devraient être remises aux bénéficiaires avant la fin de l’année. Ces équipements sont jusqu’ici insuffisamment exploités. En effet, l’ensemble des prestations qu’elles peuvent offrir ne sont pas pour l’heure mises en services. Toutefois, même dans cette situation, les plateformes permettent aux populations en particulier aux femmes, d’accéder à des services énergétiques et, de façon plus générale, offrent l’opportunité d’introduire de nouvelles technologies en milieu rural. Pour le moment, la disponibilité de l’énergie au sein du village permet d’alléger le travail des femmes (transformation des céréales) et d’offrir certaines prestations (charger des batteries ou alimenter un poste de soudure, électrification envisagée).

* **Grâce au Programme, on a aujourd’hui une bonne connaissance du potentiel cultivable de la région :**

L’inventaire des bas-fonds et plaines de la région a été effectué dans le cadre du Programme. Ce potentiel est de 451.644 ha de bas fonds et plaines contre une estimation de 121.760 ha. Cette connaissance peut permettre d’élaborer un plan d’aménagement, un plan d’investissement, etc. Déjà, trois études techniques détaillées (socioéconomiques, Agro-pédologiques et l'analyse des sols) ont été réalisées sur 300 ha de bas-fonds pour servir de base à l’élaboration d'un plan régional d'investissement.

* **Le désenclavement des zones de production et la restauration des zones dégradées progressent**

Les zones de production sont de plus en plus désenclavées grâce aux activités de réhabilitation des pistes et des ouvrages de franchissement initiées dans le cadre du Programme. En 2008 par exemple, avec l’appui alimentaire en « Vivre Contre Travail », 674 Km de pistes rurales et 9 mètres de pont ont été entretenues dans les préfectures de Yomou, Lola, Beyla et Macenta, ainsi que 100 Km de pistes reprofilées à N’Zérékoré (45 Km) et Yomou (55 Km). Avec la même approche « Vivre contre Travail », ce sont 900 Km et 973 km de pistes qui ont été reprofilés en 2007 et 2009 avec, en plus la construction et/ou la réhabilitation des ouvrages de franchissements (buses, ponts et dalots). Cette activité s’est étendue plus récemment dans les centres urbains où 15 dalots ont été réalisés (13 autres en cours de réalisation) dans les villes de N’Zérékoré, Macenta et Lola.

En outre, d’importantes réalisations d’entretiens et réaménagement des routes ont été faites en faveur des communautés de Kissidougou (100 km), Guéckédou (180,2 km), Macenta (157 km), N’Zérékoré (85 km) et Yomou (150 km). On note aussi que 60 km de pistes (Sérédou - Kouankan, Lainé-Lola-Cote d’Ivoire), et deux ponts en bois de 43 ml, 4 têtes de passage busés, 2 dalots ont aussi été entretenues et réalisés de façon conjointe et par les activités de « Vivres Contre Travail ».

Dans le même cadre du projet « Vivre Contre Travail », des actions visant la restauration de l’environnement ont été initiées et ont grandement contribué à contenir le recul constaté de la forêt (déforestation) dans la région et à restaurer les zones dégradées, notamment au niveau des anciens camps de réfugiés de Nonah (Yomou) et Kola (N’Zérékoré), Macenta (Kouankan), Kissidougou et Guéckédou, etc. 356 ha de parcelles ont été reboisés et/ou entretenus par les communautés. 25 ha de plantations forestières ont été réalisées (5 ha à Lainé, 5 ha à Kokota, 10 ha à Kouankan et 5 ha dans la commune urbaine de N’Zérékoré. 150 ha d’anciennes plantations forestières ont été entretenues à Kola (60 ha), Lainé (35 ha) et à Kouankan (55 ha). 323 ha de plantations agro forestières ont été réalisées dans les préfectures de N’Zérékoré, Macenta, Lola et Yomou (7h a). Au cours de l’année 2009, il a été capitalisé 562 foyers améliorés ont été installés dans 281 écoles des phases 1 et 2, et 120 autres installés au profit des réfugiés intégrés et population hôte. Au total, plus de 1 000 ha de terrain ou d’anciennes plantations forestières et agroforestières ont été reboisés, restaurés ou entretenus. Dans le cadre de la préservation du Monts Nimba, le Programme a apporté sa contribution à travers d’importantes actions de reboisement à Bossou, notamment la réalisation d’une ceinture verte pour protéger le Mont, en collaboration avec le centre de recherche de Bossou.

Dans la même lancée, des actions de protection des berges des cours d’eau par la plantation d’essences forestières ont été initiées dans le cadre des projets d’assainissements des villes de N’Zérékoré, Lola et Macenta. Pour la seule ville de N’Zérékoré, 8 992 plants d’essences forestières ont été plantés le long des cours d’eau de la ville. Toujours dans le domaine de la préservation de l’environnement (réduction de la consommation de bois de chauffe), le Programme s’est impliqué dans la promotion des foyers améliorés et surtout la formation des femmes pour la construction des foyers en argiles. 562 foyers améliorés ont été installés dans 281 écoles de la région (cantines scolaires). Mieux, quelques 500 femmes ménagères ont été formées pour la construction des foyers en argiles. Les réfugies intégrés et les populations hôtes ont bénéficié de 300 foyers. À l’occasion de la journée mondiale de l’environnement (2008) 300 autres foyers ont été construits et offerts.

Enfin, 102 groupements ont été formés en gestion de feu de brousse, dont 29 à Lola, 41 à Yomou et 32 à N’Zérékoré.

**2.2.2 Niveau de réalisation des objectifs dans la riposte aux VIH/sida**

* **L’objectif stratégique national d’accès universel à la prévention, aux soins et aux traitements n’a pas été réalisé dans la région, mais d’importantes avancées ont été faites dans ce sens**

L’objectif stratégique de la riposte au VIH, auquel le programme contribue, est l’accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements aux ARV et soutien dans la région. Cet objectif n’a pas été réalisé. Toutefois, d’importants résultats ont été atteints dans la région et le Programme y a grandement contribué. En effet, les plus importants « produit » qui ont permis ces acquis ont été réalisés par le Programme. C’est le cas de la rénovation et l’équipement du CTA de l’Hôpital Régional de N’Zérékoré et des autres structures de santé, l’approvisionnement en médicaments (ARV et anti IO) et réactifs des formations sanitaires, la distribution des préservatifs masculins et féminins. Quant à la prise en charge médicale, elle est passée 620 en 2007 à 3180 PVVIH mis sous ARV au 1er semestre 2012.

* **Les services de prévention des IST/VIH et les stratégies de communication pour le changement de comportement sont développés et opérationnels**
* **Les structures de santé et des ONG offrent des prestations de services aux PVVIH** :

D’importants efforts ont été fournis dans le renforcement de capacités des agents de santé sur la prise en charge globale du VIH/sida. Ces efforts ont permis l’intégration de la prise en charge des IST/VIH/sida dans les structures de santé de la région. L’implication de 5 Associations de personnes vivant avec le VIH et de personnes affectées se développent dans la région (EVSG, AFA, ASFAGUI, APIMA, EVG,…) dans la sensibilisation de la communautaires a considérablement amélioré la communication pour le changement de comportement. Les centres de santé offrent des services de dépistage et de PTME aux femmes enceintes. La formation des assistants sociaux des ONG sur les soins palliatifs aux PVVIH à domicile et l’organisation des visites à domicile des PVVIH par des agents communautaires ont favorisé l’adhérence aux traitements et amélioré la qualité de la vie des PVVIH. Cette activité a concerné 350 PVVIH et personnes affectées, 200 OEV, autres personnes en situation de précarité et les filles libres.

* **Le conseil et de dépistage volontaire (CDV) et la prise en charge médicale renforcés et opérationnels.**

Le nombre de CDV est passé de 4 en 2006 à 13 CDV en 2011. La fréquentation des CDV a considérablement évoluée de 9686 en 2007 à 15535 personnes au 1er semestre 2012. Au 1er semestre 2012,7730 personnes sont testées dont 974 positifs soit 12, 6%. Le taux d’acceptabilité du test dans la région est passé de 50% en 2007 à 88% en 2011. En effet, la réussite dans ces activités a été obtenue grâce à l’implication de la communauté depuis la planification jusqu’au suivi évaluation surtout l’utilisation des communicateurs traditionnels.

* **La transmission parents - enfant est réduite**

Concernant les activités menées dans le cadre du PC, 8 sur une cible de 12 structures intégrées ont été renforcées (66% des sites PTME) en équipements, matériels, médicaments IO, et ARV dans les préfectures de la Région administrative de N’Zérékoré. Le taux d’acceptation du test de VIH par les femmes enceintes passe de 50% en 2006, à 75% en 2008, 83% en 2010 et 88% en 2011.En 20l0, il ressort que 61,27% des premières CPN ont été conseillées parmi lesquelles 85,52% ont accepté le test dont 2,5% de cas positifs. Le fait important est l’implication des associations de PVVIH dans la promotion de la PTME (sensibilisation et recherche de perdues de vue dans la communauté

* **La prestation de services de traitement en ARV et contre les IST est renforcée**

Concernant la sécurisation de la transfusion, le programme conjoint a renforcé la fonctionnalité des unités de transfusion sanguine de l’hôpital régional et d’autres structures de santé en terme de formation (4 bio techniciens sur le dépistage rapide), d’équipement et d’approvisionnement en consommables. Dans le cadre du traitement en ARV, le nombre des hôpitaux offrant les services de traitement en ARV est de 5 (HR de N’Zérékoré, HP de Guéckédou, HP de Beyla, HP de Lola et HP de Kissidougou) soit 71%. Dans la région le nombre de malades suivis est passé de 620 en 2007 à 3128 dont 1389 sous ARV et 532 dans la file active en 2012. Le CTA de l’hôpital régional est l’un des centres les plus importants de la région qui a connu un renforcement de capacités en infrastructures et équipement pour maintenir le niveau atteint. Aujourd’hui, la maintenance de certains de ces équipements est mal assurée en ce sens que si des dispositions ne sont pas prises, ces acquis ne seront pas maintenus. Ces dispositions sont d’ordre matériels et financière (maintenance des outils informatiques, achat des fournitures de Bureau, achat des médicaments anti infections opportunistes, installation de panneaux solaire pour les appareils, achat de pièces de rechange).

* **La Prise en charge psycho sociale et nutritionnelle envers les personnes affectées et infectées améliorées.**

La mise en place d’un réseau régional des associations de PVVIH, l’assistance alimentaire aux PAIVIH, l’assistance psychosociale des PVVIH ont facilité l’obtention de ce résultat. Huit (8) associations ont été appuyées et sont fonctionnelles. Elles ont été mises en réseau (antenne REGAP+) grâce à l’appui du programme conjoint. Le réseau est appuyé par le Programme sur le plan institutionnel. Après l’identification, 7 associations de PVVIH (Djigui Sembé à Kissidougou, EVG de Guéckédou, EVSG de N’Zérékoré, Lola et Macenta, APIMA à Macenta, ASFAGUI N’Zérékoré, Beyla et Yomou, EVG à Kissidougou, REVES-Guinée de N’Zérékoré, Lola et Yomou) ont reçu des renforcements de capacités sur la prise en charge psycho sociale et nutritionnelle envers les personnes affectées et infectées. La distribution des vivres  par les Associations des PVVIH est assurée. Sur le plan alimentaire, des produits alimentaires ont été distribués par le programme à 20 608 personnes affectées et infectées dont 4122 PVVIH sous ARV. Le kit de cette assistance est composée : 25 Kg de Riz, 3 litres d’huile, 3 kg de sucre, 4 kg de CSB, 0,25 kg de sel par exemple en 2010, le Programme a distribué 75 521 tonnes de vivres à 6 465 personnes sous ARV dans les préfectures de Kissidougou, Guéckédou, Macenta, Lola et N’Zérékoré. .

En 2011, le programme d’aide alimentaire aux PVVIH a prévu une prise en charge alimentaire et nutritionnelle de 10 000 PVVIH. Compte tenu des problèmes de ressources mondiales ces derniers temps, seulement 2 400 PVVIH avaient été couvertes par le programmes. En 2012, le programme couvre 200 bénéficiaires directes (30 à Kissidougou, 70 à Guéckédou et 100 à N’Zérékoré). Aussi, il faut noter que les PVVIH sont pris en charge nutritionnellement pendant un période donnée par exemple, en 2011, un PVVIH était pris en charge nutritionnelle sur une période de 180 jours, période au cours de laquelle, ils sont supposés retrouver leur équilibre physique et nutritionnel. Au regard du nombre croissant de PVVIH, le programme est loin de couvre les besoins. Il reste un acquis à améliorer surtout pour les PVVIH sous traitement antirétroviral.

Ce graphique montre que l’assistance aux PAIVIH a atteint son pic avec 6465 bénéficiaires en 2010 pour chuter à 200 personnes en 2012 par manque de ressources.

* **La réinsertion socioprofessionnelle des PVVIH et l’appui aux familles d’accueil des OEV sont assurés**

Dans la région, le renforcement de capacités des associations de PVVIH a permis la réinsertion socioprofessionnelle des PVVIH et l’appui aux familles d’accueil des OEV. Cette réinsertion a été favorisée dans un premier temps par la mise en place d’un réseau régional des associations et dans un second temps par la prise en charge socio-économique à travers des subvention/AGR, notamment dans les activités commerciales (riz, extraction d’huile, vente de condiments, etc.) de l’assistance alimentaire aux PAIVIH, de l’assistance psychosociale et médicale des PVVIH. Ce résultat est essentiellement le produit de la formation à l’esprit d’entreprise et à la gestion simplifiée des membres de ces groupements de la mise en place des activités génératrices de revenu (AGR) pour les PVVIH mises en place. De 2009 à 2010, 120 PVVIH dans 10 groupements et 4 associations ont bénéficié de subventions pour développer des AGR. En 2012, un fonds revolving d’un montant de 402.488.100 GNF pour le financement des activités de réinsertion socioéconomique des PVVIH. Cinq microprojets bénéficiant directement à 50 familles affectées sont en cours de mise en œuvre. Ce fonds doit être remboursé par les bénéficiaires et permettre son fonctionnement rotatif.

**2.2.3 Principaux effets obtenus dans le domaine de la santé**

Le Programme s’était fixé comme objectif en matière de santé de réduire : (i)  les maladies infantiles meurtrières (PEV, diarrhée, paludisme, etc.), (ii) la mortalité maternelle et néonatale, (iii) les maladies potentiellement épidémiques. Globalement, le programme a permis d’avoir un meilleur accès aux groupes vulnérables (filles, femmes, refugiées et les jeunes déshérités aux services de santé.

* **Les maladies infantiles meurtrières (PEV, Diarrhée, Paludisme) sont réduites :**

Dans le domaine de l’utilisation des services, le taux de fréquentation des services de santé s’est amélioré de 20% en 2007 à 89% en 2011 comme le montre le graphique ci-dessous :

Ce graphique montre qu’un effort considérable a été déployé entre 2009 et 2011 avec 45% d’augmentation en fréquentation, ce résultat a été obtenu grâce à l’amélioration des plateaux techniques des structures sanitaires, la disponibilité des médicaments et l’investissement en formation sur le personnel.

Au niveau de la vaccination, toutes les couvertures par antigènes ont été améliorées de 2007 à 2012 dans la région. Le taux moyen de CV passe de 85% à 90% pour tous les antigènes chez les enfants de 0 à 11 mois dans les 7 districts sanitaires de la région forestière. Cette performance a permis de limiter l’apparition des maladies à potentiel épidemique dans la région de N’Zérékoré.   La CV en BCG est passée de 75% en 2007 à 89% en 2011, comme le montre le graphique ci-dessous ;

Ce graphique montre que l’intervention du programme a permis d’améliorer la couverture vaccinale des antigènes de 2007 à 2011 les gains sont entre autres: BCG 10%, Polio3/DTC3 7%, VAA 12% et le VAR 4%. En plus de la vaccination de routine, des campagnes de vaccinations locales contre la poliomyélite ont été organisées dont les résultats sont consignés dans le graphique ci-dessous :

Il faut noter, sur ce graphique, que d’autres enfants hors cible ont été atteints au cours de ces journées locales de vaccination.

* **La disponibilité des médicaments s’est améliorée dans la région**

En termes de disponibilité en médicaments, on est passée de 55% en 2005 à 84% en 2010 et à 92% en 2011 (voir le graphique ci-dessous).

Ce graphique montre une disponibilité de 92% en médicament dans la région. C’est dans ce même cadre que des dispositifs de réponse aux situations d’urgence, assortis d’un plan d’action régional, sont en place dans les districts sanitaires avec le pré positionnement des stocks de sécurité en médicaments dans les structures sanitaires.

Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes/allaitantes bénéficient de la PEC et de la prévention concernant les carences nutritionnelles et les maladies de l’enfant, au niveau institutionnel et communautaire;



Figure 1 : l'approvisionnement en médicaments des structures de santé s'est considérablement amélioré

* **S’agissant des soins curatifs, avec l’amélioration de la qualité de la prise en charge médicale, l’utilisation des services s’est accrue.**

Le taux d’utilisation des soins curatifs est amélioré de 25 à 50%. La fréquentation des services de santé se mesure par les indicateurs: Nombre de contact/habitant/an et le taux d'utilisation des services. Pour un volume total de prestations de 703964, les premiers contacts représentent 77% dans la région en 2011. Le rapport Contacts/habitant/an est passé de 0,20 en 2008 à 0,23 en 2011. (541537/2406523) Quant au taux d’utilisation, il est de 29, 25% (703964/2406523) en 2011. La mise en œuvre du programme a permis d’améliorer cet indicateur (taux d’utilisation) qui est passé de 25% à 29,25% en 2011.

* **Le taux au niveau de la contraception a aussi considérablement augmenté**

Quant à la contraception, le taux est passé de 2% en 2006 à 14% en 2011. Dans les hôpitaux, les consultations sont passées de 30367 en 2007 à 39748 en 2011 soit 23,6% comme le montre le graphique ci-dessous. Dans la prise en charge des affections, le nombre de cas de paludisme est réduit passant de 65383 cas en 2009 à 22583 cas reçus en 2011. Ce qui traduit une amélioration de la qualité des services.

Ce graphique montre une amélioration de la fréquentation des services curatifs surtout celle des centres de santé de la région qui est de 74,12%

* **L’appui du programme a contribué à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale**

Les capacités des structures sanitaires de la région ont été renforcées notamment la réhabilitation et construction des maternités à Bounouma, Kouankan et à Lainé, équipement et appui en médicaments de la santé de reproduction aux 77 centres de santés de la Guinée Forestière. Ce qui a permis à la consultation prénatale de passer de 34772 en 2007 à 47548 en 2012 soit 26,8% d’amélioration. Aussi, dans la région, des MURIGA dans les préfectures de Macenta, N’Zérékoré, Lola et Yomou ont été rendues fonctionnelles pour la prise en charge des urgences obstétricales dans la communauté. Des structures sanitaires ont bénéficié des ambulances (3 véhicules ambulances pour les hôpitaux de Beyla, Senko et Hôpital régional et 17 motos-ambulances pour 17 centres de santé.

Quant à L’hôpital régional, il a bénéficié de l’amélioration de son plateau technique dont entre autres, la rénovation du Centre de Traitement Ambulatoire (CTA), la maternité, l’achat de matériels de laboratoire (Robo biochimiques), des réactifs, des réfrigérateurs solaires. Les réseaux d’électricité et d’adduction d’eau ont été améliorés et des pavées ont été mises dans la cour. Dans le cadre de la prise en charge des femmes enceintes, la région a connu une nette amélioration en matière de la Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH car le taux d’acceptation du test de VIH par les femmes enceintes passe de 50% en 2006, à 88% en 2011.

La session du comité Technique régional (premier semestre 2012) a montré une augmentation des prestations (le nombre de 1ers contacts de 18,05 %, celui des césariennes de 7,27%, et le nombre de cas d'hospitalisation de 12,08%). Selon la même source, le taux moyen d’accouchement hospitalier est de 5,1% avec un taux de césarienne de 1,46% (5% norme nationale) dans la région



Figure 2: le Programme a contribué à améliorer le plateau technique des maternités

* **Les maladies potentiellement épidémiques sont réduites**

On a noté une amélioration du système surveillance épidémiologique notamment, Il a fortement contribué à l’atteinte de «**Zéro cas de choléra**» pendant quatre années consécutives de 2008 à 2011 dans la région (de 263 cas en 2007 à zéro (0) cas en 2011). Une unité de fabrication de solution chlorée est mise en place dans la région ce qui a facilité le traitement des points d’eau. Le Programme a facilité l’élaboration d’un plan de contingence à la DRS y compris les zones d'accueil des réfugiés. A cet effet, les 7 DPS et les formations sanitaires sont préparées et assurent la PEC d’au moins 80% des victimes des urgences et des épidémies dans la région. Pour soutenir le PEV de routine, des campagnes de riposte contre la poliomyélite, la rougeole sont organisées avec l’appui des partenaires. Ce qui a permis d’obtenir les résultats ci-dessous :

* Paralysie facial aigue : 12 cas en 2007 contre 53 cas en 2012.
* Rougeole : 125 cas en 2007 contre 45 cas en 2012.
* Diarrhées sanglantes qui passent de 14271 cas en 2007 à 53 cas en 2012.
* Cas de paludisme notifié a également diminué 76690 cas en 2012 contre 96 394 en 2007
* **La communauté les CR sélectionnées est organisée pour la prise en charge des maladies de l’enfant, le suivi de la grossesse et la prévention des épidémies**

La région a connu une amélioration dans la prise en charge des maladies de l’enfant, le suivi de la grossesse et la prévention des épidémies avec l’implication de la communauté. Il est a noté que environ 50% des CR disposent des mutuelles de santé fonctionnelles. Dans certains CR, des maternités ont été construites ou réhabilitées dont rentre autres à Bounouma, à Kouankan et à Lainé. Le renforcement de capacités a concerné les agents communautaires pour servir de relais entre les structures de santé et la communauté.

**2.2.4 Résultat en matière d’Eau, Hygiène et Assainissement**

### La dynamique d’organisation et d’appui aux communautés en eau, hygiène et assainissement pour qu’elles puissent être en mesure de prendre en compte leur développement a été enclenchée mais certains acquis fragile et inachevé méritent un accompagnement étroit et surtout la continuation dont entre autres :

* **Le maintien du taux de couverture en eau saine au niveau des ménages mérite d’être accompagné car les acquis dans ce domaine sont en encore fragiles. Pour cela il ya lieu d’entreprendre :**

Un renforcement de la capacité des comités de gestion des points d’eau par des formations en maintenance et en approvisionnement en petits matériels.

* **D’importants changements de comportement ont été observés, notamment le lavage des mains pendant les moments critiques.**

Le lavage des mains pendant les moments critiques est de plus en plus adopté suite à l’implication du Programme et d’autres partenaires en termes de sensibilisation et d’apports matériels encourageant cette pratique. Ainsi, grâce à l’appui du Programme, un dispositif de surveillance de la qualité de l’eau a été mis en place dans 30 CR de la région : 100 filtres bosans sont en expérimentation dans les CEC et ménages ; Une unité production locale du chlore est fonctionnelle dans la région. A ce jour cette production d’hypochlorite par les structures sanitaires est à présent arrêtée pour raison de panne du kit de production.

* **Dans le cadre de la dynamique de village propre, la lutte contre le péril fécal et l’amélioration du cadre de vie des communautés, d’importantes avancées ont été obtenues même si beaucoup reste à faire**

L’expérimentation de l’Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) en cours dans 70 villages pilotes dans les préfectures de N’Zérékoré et Guéckédoua retenu l’attention des communautés comme une action salvatrice bien qu’il se pose un problème de suivi faute moyens logistiques. Les travaux d’aménagement et d’assainissement des villes de N’Zérékoré dans le cadre du projet «PROMOJAT»  ont produit un effet positif en terme de salubrité, d’hygiène et de protection de l’environnement. Dans la seule ville de N’Zérékoré, ce projet a réalisé le curage de 34.000 ML de cours d’eau et 107.000 ML de drains latéraux ont été ouverts. Aussi, 23500 m² de perré maçonné ont été réalisé et 41 dalots et 10 collecteurs construits. Dans la ville de Macenta, 18134 ML de cours d’eau ont été curés et 9 dalots réalisés. À Lola, ce travail a touché 15000 ML de cours d’eau et la réalisation de 5 dalots. Dans ce cadre, deux PME d’assainissement ont été mises en place. Aussi, les 64 communautés FDAL sont sensibilisées à l’amélioration des latrines et 64 maçons villageois ont été formés aux techniques de construction de dalles en béton. 9 communautés de la préfecture de N’Zérékoré (1.500 ménages, 16.000 personnes) ont réalisé 1.400 latrines (soit plus de 90%) ; 3 de ces communauté sont atteint l’état FDAL (100%).

**2.2.5 Principaux effets obtenus dans le domaine de l’Éducation**

Le Programme s’était fixé comme objectif en matière d’éducation (i) d’arriver à ce qu’au moins 80% des enfants en âge scolaire en particulier les filles sont inscrits et suivent régulièrement les cours (éducation formelle) et (ii) de développer l’éducation non formelle à travers les Centres Nafa et CEC dans la région.

* **Dans le cas de l’éducation formelle, cet objectif de 80% d’inscription des enfants en âge scolaire ne sera pas atteint.**

En effet, si le Taux net d’inscription à l’école primaire a nettement augmenté passant de 21% en 2005 à 30% en 2011, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) a chuté entre 2006/2007 (63%) et 2010/2011 (55%). Au niveau des filles, cet indicateur est passé de 56% à 49%. La région n’est pas épargnée par la stagnation, voire la dégradation des indicateurs de l’éducation constatée ces dernières années au niveau nation**al.** Il convient toutefois de relativiser ces indicateurs. En effet, les indicateurs scolaires se basent sur la projection de la population issue du recensement général de 1996, année où des centaines de milliers de réfugiés séjournaient dans la région. La quasi-totalité de cette catégorie de la population est retournée en Sierra Leone et au Libéria. Ce facteur crée un biais qui ne permet d’avoir idée exacte de la population scolarisable dans la région**.**

* **Toutefois, d’importants acquis ont été obtenus qui ont le mérite d’asseoir les possibilités d’évoluer rapidement vers cet objectif.**
* **L’offre éducative/capacité d’accueil a été améliorée**

Le nombre d’école a augmenté passant de 1 156 à 1 235 dans la région et la capacité d’accueil en termes de nombre de salles de classe s’est accrue de 376 unités.

**Évolution de la capacité d’accueil dans la région (2007 – 2011)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** | **2007-08** | **2008-09** | **2009-010** | **2010-2011** | **Augmentation** |
| Écoles | 1 156 | 1 184 | 1 228 | 1235 | **79** |
| Salles | 5 271 | 5 357 | 5 585 | 5647 | **376** |

Dans ce lot, le Programme a construit ou réhabilité 117 salles pour le primaire (et 28 au secondaire) soit environ le tiers (31%) des nouvelles salles de classe dans la région entre 2007 et 2011 pour le primaire. À cela s’ajoute la réhabilitation et l’équipement de 150 autres salles de classes dans le cadre du projet PSE en cours de finalisation.

* **Les capacités d’encadrement du système ont été renforcées :** **un personnel formé et une administration efficace en nombre suffisant sont disponibles**

Les capacités des services déconcentrés (IRE/DPE/DSEE) ont été améliorées au niveau régional. Les cadres des DPE, IRE et DSEE ont été formés sur les approches pédagogiques en vue d’une parfaite maitrise et l’utilisation correcte des techniques d’animation. Ils ont aussi été formés à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la production des données statistiques. De même, les cadres impliqués dans la mise en œuvre du projet ALF ont été formés à l'utilisation des programmes ALF, guide d'accompagnement et en pédagogie active. En plus, un nombre important d’enseignants de la région (2.740) ont été formés en suivi évaluation, gestion des classes multigrades et tenue des documents. Le programme a participé à dynamisation de l’encadrement en dotant les services de l’éducation de motos (58), d’équipements informatiques (DPE), etc. Mieux, du point de vue de leur fonctionnalité, les services de l’éducation ont profité de la nouvelle dynamique impulsée par le Programme dans le domaine de la concertation et de l’analyse des problèmes de la région.

* **La multiplication des cantines scolaires a contribué à l’amélioration du taux de maintien**

Le maintien des enfants à l'école est favorisé par la multiplication des cantines scolaires. La proportion d’écoles bénéficiant des cantines scolaires est passée de 39% en début du programme à 49% en 2011. Plus de 106 407 élèves bénéficient des repas chauds, et 8 500 filles reçoivent des rations à emporter. Le taux de fréquentation dans les écoles à cantines est 95% contre 85% dans les autres écoles. Des projets d’amélioration de l’école ont été mis en place. L’assistance aux apprenants et leurs encadreurs s’est traduite par des Projets d’amélioration de l’École (PAE) (subventions à 199 811 élèves de 4 976 classes et 63 enseignants ; distributions 1618 kits scolaires dont 1263 kits pour les élèves du primaire ; identification de 154 enfants handicapés dont 27% ont pu être scolarisés).

* **Dans le domaine de l’éducation préscolaire (et de l’éducation non formelle), la stratégie d’intervention a plutôt visé l’appropriation du système par les communautés**.

Ainsi, le programme est intervenu dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs. Des séances de formation et des supervisions visant à faciliter la gestion des écoles par les communes rurales. Les élus locaux ont été formés (108 élus de 18 CRD) et sensibilisés sur l'importance de l‘éveil du jeune enfant et la prise en charge des éducateurs (trices) des CEC. Les éducateurs (trices) des CEC et écoles maternelles (250) ont été formées à l'utilisation des outils pédagogiques de la petite enfance. S’agissant de la gestion du système, les DSEE (40) et chefs de zone, les responsables chargés de la petite enfance (6) ont été formés sur le suivi et la supervision pédagogique des CEC.

Ce travail de formation et de sensibilisation a été étendu au niveau des ménages dans les communautés ciblées où 60% des parents dont la majorité sont des femmes, ont acquis des notions fondamentales sur les soins à dispenser aux enfants pendant les différentes étapes de leurs développements, les inscrivent, les maintiennent dans les CEC. En outre, grâce à ce même travail de sensibilisation, 100% des enfants inscrits dans les CEC sont munis de leurs actes de naissance et/ou de leurs jugements supplétifs. Des données statistiques relatives aux préscolaire ont été collectées et sont en cours de traitement pour la production de l’annuaire statistique.

* **L’éducation non formelle a été renforcée par endroits, mais dans l’ensemble l’objectif d’offrir une seconde chance à un maximum d’enfants exclus du système éducatif formel est loin d’être atteint**

La capacité d’accueil de l’éducation non formelle a été augmentée avec l’ouverture de 3 centres notamment à Samoé (construit et équipé, 3 salles de classe et 1 salle d’apprentissage pour 240 apprenants), Nongoa et Gbessoba.

Le fonctionnement des Centres Nafa initiés par les Communautés à Lola et Beyla été amélioré par les appuis du Programme. Ces mêmes appuis ont été dispensés à d’autres Centres d’alphabétisation initiés par d’autres communautés : 20 centres de ce type ont été réalisés dans la région pour 2.500 apprenants (dont 80% de femmes) depuis l’installation du Programme en 2007. L’alphabétisation  a de son côté été relancée avec 139 centres rendus fonctionnels dans la région pour un effectif de 4 168 apprenants. Enfin pour s’assurer de la qualité de la formation, il a été mis à la disposition des enseignants et encadreurs des Centres Nafa des programmes et des manuels rénovés, des équipements et matériels d’initiation professionnelle. Ils ont en outre été formés à l’utilisation de ce matériel et sont régulièrement suivis.

Toutefois, Jusqu’à mi-parcours, le développement de l’éducation non formelle était perçu par le Programme à travers la multiplication des Centres Nafa dans la région (offre). L’évaluation a mi – parcours a montré qu’en plus de cet aspect, il fallait au préalable rendre crédible l’institution Nafa. En effet, aux yeux de la communauté, la formation dans les « ateliers d’apprentissage » de l’informel est plus professionnalisante que celle des Centres Nafa. Cette situation résultait de la faible qualification des formateurs, de l’inorganisation du système ainsi que du manque de matières d’œuvre (fournitures et consommables) pour la formation. Au regard de la situation actuellement observée sur le terrain, les efforts consentis par la suite pour rectifier cette situation n’ont pas suffi pour lever ces contraintes.

**2.2.6 Les acquis dans le domaine de la Protection**

Dans le domaine de la protection des enfants et des femmes en situation de vulnérabilité, un des résultats attendus du Programme était de contribuer à ce que les problèmes de l’enfance maltraitée et exploitée, de la violence faite aux femmes et de l’intégration des réfugiés soient connus et qu’un cadre stratégique pour leur protection et insertion soit mis en œuvre**.** En effet, la mise en place du Programme a coïncidé à un contexte de début d’apaisement de la situation en Sierra Léone et au Libéria qui offrait aux réfugiés la possibilité de retourner chez eux ou de rester. Aussi, les problèmes relatifs à la protection des enfants et des femmes ainsi que du cadre juridique permettant l’intégration locale des réfugiés résiduels étaient posés. C’est pourquoi, il avait été retenu d’œuvrer à (i) mettre en œuvre un dispositif communautaire de protection de l’enfant et de la femme qui intègre les structures de suivi et d’accompagnement que sont les Préfectures et les Sous préfectures et (ii) d’appuyer les structures administratives des Affaires sociales pour qu’elles puissent assurer la collecte et la diffusion des données et en même temps appuient la prise en charge et le suivi des cas.

# L’objectif global portant sur la connaissance des problèmes de l’enfance maltraitée et exploitée, la violence faite aux femmes et l’intégration des réfugiés ainsi que la mise en œuvre d’un cadre stratégique pour la protection et insertion des réfugiés est en voie de réalisation

# La protection des enfants et des femmes abusées/exploitées a été substantiellement améliorée dans la région

Un dispositif communautaire de protection contre l’exploitation et la traite des enfants est en place dans toutes les CR des zones frontalières de la région. Les CLP et CLEF sont fonctionnels dans plus 300 villages frontaliers et travaillent avec les services de sécurité. Un centre pilote de lutte contre les VBG a été réalisé, équipé et approvisionné en médicaments à l’hôpital régional pour la prise en charge des cas de viol parmi les populations réfugiées et hôtes. En ce qui concerne l’excision, pire forme de violence basée sur le genre, grâce à un important travail de sensibilisation et de formation, des déclarations d’abandon ont été obtenues. Ainsi, 200 leaders communautaires ont déclaré publiquement l’abandon des MGF/E dans les Communautés de N’Zoo, Bossou et de Sérédou ; 1 000 enfants scolarisés ont déclaré s’abstenir de l’excision ; 1500 Parents ont déclaré ne plus exciser leurs enfants. Au total, 66 communautés de la région ont déclaré abandonner l’excision. Malgré tout, beaucoup de chose restent à faire contre cette forme de violence basée sur le genre encore courante dans la région.

# La situation de l’enfance maltraitée et des femmes abusées/exploitées est mieux documentée et analysée du fait de l’amélioration de la coordination des interventions

La mise en place du dispositif communautaire de protection effectivement fonctionnel permet aujourd’hui d’obtenir toutes les informations relatives à l’enfance maltraité et aux femmes abusées/exploitées. Cette situation permet de qualifier les interventions, y compris dans les situations d’urgence. Par ailleurs, des résultats importants ont été obtenus dans le domaine de l’enregistrement des naissances qui a touché un maximum d’enfants.

Rien que pour l’année 2011, au total 107 190 enfants dont 213 réfugiés ont bénéficié d’une délivrance d’un extrait de naissance à la naissance ; 15 000 ont bénéficié de jugements supplétifs établis grâce à la sensibilisation auprès des parents. Même 400 couples ont pu bénéficier de certificats de mariage dans les six préfectures de la région administrative de N’Zérékoré.

# Un cadre stratégique d'intégration et d'insertion socioprofessionnelle des refugies a été mis en œuvre grâce au programme

L’intégration locale des réfugiés se déroule sans difficultés au sein des communautés hôtes. Les réfugiés qui le désirent peuvent s’intégrer localement grâce à une approche d’accompagnement inclusif mise en place dans le cadre du programme qui bénéficie aussi aux communautés hôtes. À ce titre, des centaines de réfugiés ont acquis des terrains suivant une procédure communautaire et administrative. Ils y ont bâti leur habitation avec l’appui du Programme. Des appuis dans le domaine agricole et des activités génératrices ont en outre permis une intégration locale relativement aisée. 23 microprojets initiés par les réfugiés et les communautés hôtes ont été financés (200 million de FG) en appui à l’intégration locale des libériens. L’ensemble des enfants nés sur le territoire guinéens de parents refugiés intégrés libériens ont reçu un certificat de naissance et sont enregistrés dans la base de données du HCR.

**2.2.7 Principaux résultats dans le domaine de la Gouvernance locale**

# Globalement, le processus de décentralisation s’est consolidé dans la région et les communautés prennent de plus en plus le développement local en main

Dans le domaine de la gouvernance locale, le premier objectif du Programme est de promouvoir l’appropriation effective par les populations de leur processus de développement à travers la décentralisation. Des avancées importantes ont été réalisées dans ce sens. Ce progrès a été permis par (i) le renforcement des capacités des services déconcentrés et des collectivités en matière de planification et de gestion du développement local, (ii) l’appui à la mise en œuvre des plans de développement locaux (PDL), et (iii) l’appui à l’insertion socioprofessionnelle des groupes vulnérables et le renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

# Les capacités des services déconcentrés et des communautés dans le domaine de la planification et la gestion du développement local sont renforcées dans la région :

Au niveau des services déconcentrés, la consolidation et l’harmonisation des données statistiques dans les domaines socio-économique matérialisée par la publication d’un bulletin de statistiques désagrégées par CR dans chaque préfecture est un acquis probant. La réalisation d’études monographiques permettant de faire un bilan diagnostic de chaque préfecture et d’orienter un schéma de développement ainsi que la disponibilité au niveau régional d’un plan d’actions prioritaires chiffrées de mise en œuvre de la stratégie régionale de réduction de la pauvreté sont autant de « produits » de nature à renforcer les capacités des services déconcentrés dans la planification du développement local. Au niveau des Collectivités locales, l’élaboration des plans de développement local (PDL) et des plans annuels d’investissement (PAI) est systématique aujourd’hui dans chaque CR. La mise en œuvre effective des PDL et PAI dans chaque CR se fait souvent avec l’appui des différents partenaires.

On peut donc dire qu’***une administration capable de mettre en œuvre les projets de développement existe dans la région.*** Les cadres des services déconcentrés, les élus locaux et la société civile sont formés et outillés pour assurer cette tâche. Le mécanisme de coordination de l’ensemble des partenaires et des services régionaux est en place même si le leadership des autorités régionales doit être renforcé.

# Des services financiers de proximité ont été créés et sont maintenant accessibles en milieu rural : 25 ASF ont été créées et rendues fonctionnelles à ce jour.

Ces ASF ont mobilisé l’équivalent de plus de 218.220 USD en fonds propres en trois ans d’activités (2009 – 2011). Les ASF sont des structures de base qui collectent l’épargne locale et la redistribution en milieu rural. Elles sont à capital actionnaire, autogérées et autofinancées par la population villageoise, y compris les femmes et les plus pauvres qui en sont propriétaires à titre individuel ou comme membres de groupes de caution solidaires. Le Programme a aidé à la création de 25 ASF dans la région. Fin 2011, elles avaient mobilisé 1527 milliards FG et comptaient 15.963 adhérents (dont 7.076 hommes et 8.947 Femmes). Le nombre de crédits octroyés était de 5 957, dont 54% aux femmes. Le résultat d’exploitation (cumulé) au 31 décembre 2011 s’élevait à 458.762.155 FG et le taux de recouvrement calculé à 96%.

# La participation des femmes au développement local s’est renforcée

Les femmes participent davantage maintenant au développement local : 15 % de femmes dans les organes de décisions des OCB en début de programme contre 39% en juin 2010. Au niveau des ASF mentionnées plus haut, la plupart des postes de responsabilité sont assurés par les femmes. De même, il a pu être constaté que les femmes sont massivement représentées dans les comités de gestion des plateformes multifonctionnelles.

# La mise en place de projet HIMO a permis de promouvoir l’emploi jeunes et a contribué à maintenir la paix

La promotion de l’emploi jeune dans le cadre de la mise en œuvre de projet HIMO a contribué à créer un environnement de paix et de stabilité en « occupant » la jeunesse.

Dans la seule ville de Nzérékoré, plus de 1596 jeunes de 39 associations ont bénéficié des emplois temporaires et des revenus substantiels en 2010 et 2011 dans le cadre du projet d’assainissement de la ville (PROMOJAT). Ce projet à impact rapide pour l’assainissement de la ville de N’Zérékoré a été dupliqué avec autant de réussite en termes d’opportunités d’emplois et de revenus offerts aux jeunes et d’effets sur l’amélioration du cadre de vie dans les villes de Macenta et Lola. 1.210 jeunes et femmes, de 45 associations, de ces deux communes urbaines ont bénéficié des emplois temporaires et de revenus au premier semestre 2012.

# Des mécanismes de prévention et de gestion des conflits sont mis en place

Les mécanismes de prévention et de gestion des confits sont effectifs, grâce à une synergie d’action du Programme et d’autres partenaires autour de la société civile. Ces mécanismes ont contribué à la décrispation du climat suite aux tensions sociales enregistrées en 2010 dans la région. Les comités préfectoraux d’entente et de prévention des conflits (CPEPC) sont renforcés et rendus fonctionnels dans les six préfectures pour pouvoir contribuer à la résolution préventive des conflits dans leurs localités. Des comités inter religieux sont fonctionnels dans cinq préfectures sur les six. Ces différentes organisations socio communautaires contribuent à la cohésion sociale dans la région. Les pactes traditionnels de prévention et de gestion des conflits sont inventoriés, transcrits et vulgarisés.

# La réinsertion de groupes vulnérables a compté dans ce mécanisme de prévention et de gestion des conflits

La région forestière se caractérise par la présence d’un certain nombre de groupes de jeunes considérés à juste titre comme pouvant constituer une menace pour la paix et la sécurité. Ces groupes sont constitués par les (i) ex- volontaires qui avaient pris les armes pour défendre le pays lors des agressions des années 2000, (ii) de tout un contingent de jeunes recrutés et formés à Kalia du temps du CNDD et remerciés par la suite et (iii) éventuellement d’autres jeunes ex- combattants des nombreuses rebellions enregistrés de l’autre côté des trois frontières de la région (Libéria, Sierra Leone, Côte d’Ivoire). C’est dans ce cadre que la réinsertion sociale et socioprofessionnelle de ces groupes a été enclenchée et fortement soutenue par le Programme à travers des projets spécifiques qui ont pu jusqu’ici « contenir » ce risque spécifique à la région : entre autres, on a noté :

* *8* groupements d’élevage des ex-volontaires antérieurement formés ont été appuyés en partenariat avec l’Inspection régionale de l’élevage ;
* 13 groupements d’ex‐ volontaires orientés vers l’agriculture à Guéckédou et Macenta ont bénéficié des intrants et pratiquent le maraichage sous l’encadrement technique des services d’agriculture.
* 2000 jeunes ex -combattant du camp de Kaleah (préfecture de Forécariah) et autres jeunes vulnérables ont été réinsérés dans des familles d'accueils et réinsérés également dans des CFP.
* Tous les CFP de la région ont bénéficié d'un appui (équipement, rénovation ENAE Macenta, matériels d'ouvrage)

CHAPITRE III.

Problématique de la pérennité

des résultats obtenus

CHAPITRE 3 : Problématique de la pérennité des principaux résultats obtenus

**3.1 Constat global sur le niveau d’appropriation des résultats et des activités par les services déconcentrés et les communautés locales**

La pérennité dépend en grande partie de l’appropriation des résultats et des activités du programme par les services déconcentrés de l’État et les communautés, à la fois bénéficiaires et partenaires.

* **Malgré leur appropriation des activités du Programme et des résultats, le manque de moyen d’intervention des services déconcentrés inquiète quant à leur capacité à pérenniser les acquis**

Le Programme a développé une véritable stratégie d’inclusion des services techniques de l’État dans la mise en œuvre de toutes ses activités. Cette stratégie a consisté à mettre en avant et responsabiliser chaque service technique dans l’exécution des activités relevant de sa sphère de compétence. Ainsi, toutes les activités relevant de la sécurité alimentaire par exemple ont été mises en œuvre en collaboration de la DRA. Dans le cadre de la promotion du NERICA, le Conseil et l’encadrement des paysans ont été assurés par la DRA, l’aménagement des bas-fonds ainsi que le désenclavement des zones de production supervisés par le Génie Rural et la fourniture des semences améliorées assurée par les Centres de recherche. La DRA a été au centre de la mise en œuvre de toutes les activités relevant de la structuration et du renforcement des capacités des organisations paysannes. Il en a été de même dans les domaines de l’éducation, de la santé, de la protection de l’enfant et des classes vulnérables comme les réfugiés, etc. Dans chacun de ces domaines, le Programme a su mobiliser et motiver le partenaire technique compétent au sein des services de l’État.

En s’adossant ainsi aux structures pérennes de l’État, l’idée était que celles – ci aient la capacité de poursuivre le travail et de veiller sur les acquis au retrait du Programme. Mais la stratégie a rencontré un certain nombre de contraintes dont la moindre n’est pas « la pauvreté » de ces services de l’État. En effet, les services déconcentrés de l’État butent sur le manque de ressources financières pour exécuter leur mission. Tout au long de la durée du Programme, c’est grâce aux ressources des Agences qu’ils ont participé à la mise en œuvre des activités. Les services de l’État ne bénéficient d’aucun budget du niveau central (pas de déconcentration budgétaire). En plus, la contre – partie de l’État au Programme, qui aurait au moins permis de les soutenir n’a jamais été versée. ***De ce fait, leur capacité à fonctionner de façon autonome est jusque – là très faible. Vu sur ce point, la pérennisation des acquis qui nécessitera la réalisation d’un ensemble d’activités d’accompagnement dévolues à ces structures suscite de réelles inquiétudes***, quelque soit par ailleurs l’appropriation que les agents des services publics se font des activités et des résultats du programme.

Cause ou conséquence de cette situation, quelques services techniques, au demeurant importants dans la perspectives de pérennisation des actions et des résultats du Programme demeurent insuffisamment structurés pour pouvoir prendre le relai du Programme même en termes de contractualisation. Dans certains cas, c’est le cadre organique qui est insuffisamment pourvu. Dans d’autres, il manque tout simplement du répondant du point de vue technique.

* **On peut compter sur les ONG spécialisées pour qu’elles jouent leur partition dans la pérennisation de certains résultats à court et moyen termes à condition d’exercer un contrôle plus rigoureux sur leur travail**

Le Programme a fait appel à des ONG spécialisées dans la mise en œuvre de projets spécifiques. Cela a été le cas quand dans la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) pour certaines catégories de populations. Cela a aussi été le cas dans la mise en place des mécanismes de financement de proximité et dans l’implantation des plateformes multifonctionnelles. Les ONG les plus en vue dans cette collaboration ont été CAFODEC pour la mise en place des ASF et PRIDE Formation (encadrement au niveau des CPM, développement de l’esprit d’entreprise).

Il est incontestable que ces deux partenaires, au regard de leur expérience et de envergure au niveau national possèdent toutes les compétences requises pour jouer leurs rôles respectifs. Toutefois, des carences relativement significatives ont été relevées sur le terrain (qui ne devraient pas être à ce stade des projets en question) auprès des structures dont ces deux institutions avaient la charge d’encadrer. Il a été noté par exemple que certaines ASF avaient encore des difficultés dans le remplissage de certains outils de gestion et qu’elles doivent attendre le passage de l’Agent CAFODEC pour mettre à jour certains Cahiers.

Dans beaucoup de cas, il a aussi été noté que les ASF ne savaient pas jusqu’ici comment clôturer les comptes en fin d’année. Certains responsables ont exprimé à la mission d’évaluation leur souci d’être formés dans ce domaine, notamment dans le calcul des dividendes (point névralgique s’il en est) en fin d’année. Après trois à quatre ans d’existence et d’encadrement permanent de CAFODEC, ce travail d’apprentissage aurait du être fait si tant est que le partenariat CAFODEC/Programme vise à terme, l’autonomie des ASF.

Quant aux prestations de PRIDE FORMATION auprès des OCB, notamment dans le cadre des plateformes, pratiquement tout reste à faire en matière de développement d’esprit d’entreprise. Les communautés n’ont pas encore saisit toutes les opportunités que leur offrent les plates forme. De surcroit, dans le cadre de leur exploitation fort insuffisante aujourd’hui, la gestion pèche par la non maîtrise des éléments de ce que doit être le Compte d’exploitation (Recettes/charges/Marge). Les charges d’exploitation notamment ne sont pas toujours bien cernées. Aussi a – t – on trouvé sur le terrain des cas de « petites pannes » (exemple : écoulement d’eau du à un joint défectueux) pour lesquelles on attendait « le passage des Agents du Programme » alors que des moyens financiers étaient disponibles pour prendre en charge les réparations. Faut – il le rappeler, si le Programme a fait appel à PRIDE pour l’encadrement des communautés au niveau des plates forme, c’est bien pour développer l’esprit d’entreprise au niveau de chaque unité. Beaucoup reste à faire sur ce point.

Dans les deux cas, c’est comme si le contrôle du travail des deux ONG a fait défaut. Les résultats auxquels on était en droit de s’attendre ne sont pas tout à fait réalisés. ***D’où l’importance dans la phase de consolidation, d’établir de véritables contrats de performance avec elles, de suivre avec rigueur et évaluer périodiquement les résultats à travers l’autonomisation progressive des OCB encadrées***.

* **Au niveau des communautés, un bond qualitatif important a été visiblement réalisé en matière d’appropriation entre la revue à mi-parcours (2010) et l’évaluation finale.**

Alors que pour l’essentiel les communautés semblaient attendre tout du programme il y a deux ans (signe d’une très faible appropriation), la tendance actuelle décelée est qu’elles attendent le programme quand elles butent sur des difficultés techniques que leurs compétences ou leur niveau de compréhension ne peut permettre de surmonter. Cette évolution semble être liée à la maturation progressive des OCB mises en place et préfigure de bonnes possibilités de mise en œuvre d’activités de pérennisation.

**3.2 Problématique de la pérennité des résultats obtenus**

**3.2.1 Dans le domaine de la sécurité alimentaire**

La relance des dynamiques locales de production invoquée comme acquis majeur du programme dans le domaine de la sécurité alimentaire repose essentiellement sur (i) les progrès réalisés dans la structuration du monde paysans en organisations de développement, (i) l’amélioration de la productivité, notamment avec l’introduction du NERICA, (iii) la valorisation de la production locale (iv) la connaissance du potentiel agricole de la région et (v) la restauration des zones dégradées.

* **La pérennité des OCB et des acquis d’aujourd’hui : beaucoup d’OCB rencontrées sur le terrain ont été constituées autour de ce qu’apporte le Programme à la communauté**

Le tissu socioéconomique de la région forestière est marqué aujourd’hui par une structuration en associations, groupements, unions de groupements, etc., bref, une véritable recomposition du monde paysan en OCB en fonction d’intérêts économiques précis. Il est vrai qu’une bonne partie de ces OCB existaient avant le Programme. Le Programme a toutefois incité à la mise en place d’un nombre important d’OCB (autour des AGR par exemple) et contribué à réactiver d’autres qui existaient de façon plutôt informelle sur le terrain. Il a stimulé ou a accompagné la constitution de groupements dans les domaines de la production (agriculture, élevage, artisanat), de la transformation/conservation des productions locales et la commercialisation au moyen du microcrédit, d’appuis directs en équipements de production ou/et d’exploitation, de formations, etc. Du reste, une bonne partie des groupements rencontrés sur le terrain sont constitués autour de ce que leur apporte le programme. Ainsi du point de vue conceptuel, les OCB en question sont plutôt assimilable à des G. I. E. étant donné que leur objectif est de faciliter ou de développer l'activité économique de leurs membres et d'améliorer ou d’accroître les résultats de cette activité.

On peut donc se poser la question de savoir que deviendront ces groupements une fois que cet apport du projet cessera. Plusieurs cas de figure se présentent selon le type d’activités. Globalement, sur la base des résultats des investigations de terrain :

* **Les groupements agricoles qui présentent le plus de chance de durabilité sont ceux que le projet a trouvés en place et a appuyés**

Le problème de pérennité ne se pose pas pour certains groupements partenaires du Programmes comme ceux affiliés à l’Union des Groupements Maraicher de Lola, qui ont déjà du vécu et peuvent compter sur une superstructure faitière expérimentée, capable d’initier des activités et d’attirer des partenaires – bailleurs de fonds. C’est le cas aussi des groupements de femmes de Kouankan constitués de réfugiées intégrées et de leurs hôtes ayant bénéficié de crédit de la part du programme. Le terrain négocié et acquis par ces groupements est un gage de pérennité de l’activité, même si l’arrêt du crédit pourrait considérablement réduire leur capacité d’action. Les groupements appuyés dans les domaines de l’élevage des porcs à Koulé ne présentent aucun risque en matière de pérennisation aujourd’hui. Le point commun à tous ces groupements est qu’ils étaient en place (certains de façon informelle il est vrai) avant l’arrivée du Programme et que celui – ci n’a fait qu’apporter ses appuis en termes de renforcement des capacités, de crédit ou de subvention sous diverses formes.

* **Par contre, les groupements constitués autour des apports du projet présentent beaucoup de risques en matière de durabilité**

Même si le Programme n’a pas à proprement parler créé d’OCB, il a suscité de par ses apports annoncés ou présentés, la création d’un nombre important de groupements. La durabilité de ce type de groupements créés sur la base des apports du Programme est très limitée. Les responsables des associations *EVSG, ASFAGUI* et EVSG ont par exemple admis que les groupements constitués dans le cadre des activités génératrices de revenus, avec le soutien du programme (11 groupements de saponification, vente d’huile de palme, vente de poissons séchés, et maraîchage) ont cessé de fonctionner aujourd’hui, malgré tout les soins avec lesquels le Programme les entouraient (mis à leur disposition de l’expertise de PRIDE et CARITAS pour l’appui/ conseils aux PVVIH bénéficiaires).

Rien qu’en 2010, dans le cadre de l’appui aux initiatives communautaires de développement des moyens d’existence durables, le Programme a financé un nombre important de microprojets, portés par des groupements d’intérêts économiques dans 25 CR des préfectures de N’Zérékoré, Lola, Macenta, Guéckédou et Kissidougou, dans les domaines de l’agriculture (38 microprojets), maraîchage (2), élevage (3), équipements de transformation agro-alimentaire (13), saponification (6), commercialisation des produits agricoles (5), financement des ASF (5) pour un montant de l’ordre de 1,3 Milliards FG. Les effets directs et indirects de ces microprojets ne sont pas négligeables pendant leur réalisation. Mais bon nombre d’entre eux disparaissent avec la fin du financement.

* **Dans le cas spécifique de la promotion du NERICA, l’arrêt du Programme remettrait en cause l’essentiel des acquis**

Au niveau de l**a vulgarisation de la culture du riz NERICA dans 14 collectivités CPM de la Guinée forestière**, s’il est établi que les paysans ayant déjà bénéficié du programme à titre de paysans semencier ont définitivement acquis les techniques de culture, il est clair que l’arrêt des apports du programme (fourniture semences et intrants, appuis matériels et financiers pour l’encadrement par la DRA) risquerait de mettre fin au « projet NERICA ». Le système mis en place est assimilé par les intervenants. Il tourne autour de la collecte et du stockage de la part de récolte de NERICA restituée à la CNOPG par le paysan au titre du « prêt » de semence et d’intrants qui sert à inclure d’autres producteurs dans le projet. En plus, la DRA est parfaitement capable et disposé à assurer l’encadrement technique. Toutefois, en l’absence de financement extérieur, elle ne peut trouver les ressources nécessaires au suivi de l’activité.

L’autre partenaire, la CNOPG, interlocuteur idoine pour le transfert des compétences du Programme (collecte, conservation, distribution des semences) ne présente aucune garantie dans ce sens. **La poursuite du Projet NERICA est donc conditionnée à ce stade à un appui du programme au risque d’échouer**. La perspective à moyen terme serait de promouvoir un réseau privé de distribution des intrants, accessibles aux paysans. **Cette conclusion est aussi valable pour l’autre volet du même projet NERICA développé avec l’Association des producteurs de céréales de Kissidougou et Beyla avec 50 producteurs semenciers de Beyla et Kissidougou).**

* **Beaucoup d’efforts restent à faire pour assurer la durabilité de l’activité des 7 plateformes multifonctionnelles installées**

La qualité de l’exploitation des plateformes demeure aujourd’hui faible[[3]](#footnote-3). Par endroits, c’est comme si les communautés ne sont pas encore conscientes de tout ce qu’elles peuvent tirer de ces plateformes. Évidemment la situation varie d’une communauté à une autre en fonction du niveau de maturité et d’organisation de la structure gérante. Dans l’ensemble, la transformation des céréales constitue l’activité de base avec pour résultat immédiat la réduction de la pénibilité des tâches domestiques pour les femmes. La soudure est généralement à une phase expérimentale (Bounouma, Kouankan) ou non mise en activité faute de soudeur compétent et non de marché (Koulé, Sérédou). La phase d’exploitation de l’électricité n’est nulle part atteinte malgré toutes les opportunités qu’elle peut offrir aux communautés (électrification rurale) et à la rentabilité de l’affaire.

Globalement, l’unité de gestion de la plateforme semble très tatillonne, peu sure d’elle-même et très limitée en termes d’initiative. ***À ce stade, la durabilité des plates formes reste conditionnée à un accompagnement encore étroit aussi bien dans le domaine managérial (gestion, exploitation des différentes opportunités qu’offre la plate forme) que technique*.** Du reste, il se pose un véritable problème quand à la maintenance des machines. Il semble que des agents maintenanciers aient été formés. Toutefois, les difficultés des groupements à trouver ces « réparateurs » en cas de panne sont avérées. Cette situation est préjudiciable à la durabilité des machines. En général, ne sachant pas exactement où trouver ces agents réparateurs, ou las de les attendre, les groupements sont tentés de faire appel « aux mécaniciens » le plus proche dont l’intervention peut parfois aggraver la situation en provoquant d’autres problèmes (cas de Sérédou).

**3.2.2 Riposte contre le VIH/SIDA**

* **La capacité fonctionnelle des sites de PEC très faible ne peut permettre aujourd’hui d’assurer la pérennité**

La fonctionnalité des sites de PEC reste jusqu’ici liée aux appuis extérieurs. Ces sites souffrent aujourd’hui de la disponibilité en Intrants (réactifs et consommables médicaux, molécules IO/IST/ARV, aliment thérapeutique, etc.), en moyens logistiques pour le déplacement du personnel (relance/visites domiciliaires des patients perdus de vue et instables du programme,…)  et en matériels médicaux (entre autres le tensiomètre, l’otoscope,…).

À l’Hôpital régional de N’Zérékoré, la non fonctionnalité de certains équipements de suivi immuno-biologique pour la PEC adéquate des patients notamment du compteur CD4 à cause de la panne enregistrée au niveau du système d’énergie solaire ne permet pas de tirer un profit de cet équipement. En plus, la non installation du compteur FascCount récemment mis à la disposition du CTA reste un handicap. Du reste, le fonctionnement de cet appareil nécessite la formation des agents et la disponibilité des réactifs, toutes choses non encore assurées pour le moment..

De façon générale, on note une insuffisance au niveau de la formation des agents impliqués dans la prise en charge des PVVIH/SIDA  pour ce qui concerne la prise en charge médicale, psychosociale y compris l’observance au TARV (Traitement aux antirétroviraux), nutritionnelle et l’utilisation de certains matériels de laboratoire (Robot biochimique et photomètre Elisa). Cette situation limite considérablement la qualification des services. Par ailleurs, la couverture en PTME et celle de l’appui nutritionnel et alimentaire aux PVVIH et OEV hospitalisés et aux PVVIH/OEV ambulatoire suivis par les CTA demeurent faibles.

3.2.3 Santé

* **L’amélioration constatée de la couverture vaccinale dans la région requiert un suivi constant des matériels de froid en terme de maintenance et d’approvisionnement en vaccins**

La durabilité des acquis obtenus en termes de couverture vaccinale requiert un suivi permanent et donc la disponibilité des ressources financières pour l’organiser. Cet aspect est particulièrement inquiétant aujourd’hui étant donné que les services habilités à faire ce travail ne disposent pas de ces moyens. En plus, il faudrait que les techniciens de maintenance soient toujours immédiatement disponibles quand on a besoin d’eux faute de quoi la rupture de la chaine de froids peut compromettre les acquis. Cette disponibilité aussi n’est pas toujours assurée.

### Le dispositif de réponse aux situations d’urgence mis en place pour la PEC dans les districts sanitaires est un mécanisme viable. Pour sa pérennité le système a besoin de mettre à disposition des stocks de sécurité de médicaments ?

La mise en place des stocks de sécurité fait défaut pour envisager la durabilité du dispositif de réponse pour des situations d’urgence mis en place pour la PEC dans les districts sanitaires. Au regard des crises locales récurrentes que connaît la région, la mise en place de sécurité des médicaments et autres accessoires est indispensable pour la fonctionnalité effective du dispositif de réponse d’urgence.

### Le renforcement de capacité des structures de prise en charge médicale.

### La mise en place d’un plan de formation est nécessaire pour maintenir les acquis obtenus chez le personnel de santé et l’amélioration continue des plateaux techniques.

3.2.4 Eau, Hygiène et Assainissement

### La dynamique d’appui et d’organisation des communautés pour qu’elles puissent prendre en charge les problématiques relative à l’eau, l’hygiène et l’assainissement a été enclenchée mais les acquis restent fragiles voire inachevés.

### Globalement, on peut considérer que les acquis du Programme dans le domaine de l’eau, hygiène et assainissement sont très fragiles parce que très récents. Certains résultats sont d’ailleurs en cours de formation, notamment dans le cadre du Projet ATPC.

### Le maintien du taux de couverture en eau saine au niveau des ménages dépendra de la maintenance des infrastructures

Les nombreux points d’eau construits, aménagés ou réhabilités nécessitent un entretien permanent. Dans les faits, des Comités de Gestion des Points d’eau ont été mis en place. Leur fonctionnalité n’est pourtant pas assurée. Dans l’ensemble, le renforcement de la capacité de ces structures par des formations en maintenance et un approvisionnement en petits matériels est nécessaire.

### Le changement de comportement notamment le lavage des mains pendant les moments critiques ne concerne pas encore toutes les communautés et est encore trop récent

Le lavage des mains pendant les moments critiques a été fortement promu. Il commence à être pratiqué dans certaines communautés. Les élèves en particulier, cibles prioritaires dans la stratégie de vulgarisation, ont adopté la pratique. D’autres couches de la population le pratiquent plus ou moins. Dans tous les cas, l’obtention de résultats durable dans le domaine du changement de comportements s’observe pendant une longue période. En plus, cet acquis souffre de la vulgarisation insuffisante des 5 clés dans toutes écoles primaires de la région. Mieux, la production d’hypochlorite initiée pour soutenir la pratique et de façon générale l’hygiène individuelle et collective est à présent arrêtée pour raison de panne du kit de production fourni par le Programme au système de santé et logé à la DRS, ce qui pourrait compromettre le gain obtenu au sein de la communauté dans le domaine du changement de comportement. Quant à la gestion des ordures, elle est handicapée par l’insuffisance de moyens logistiques notamment les camions bennes, et la pelle chargeuse. Pour le curage des marigots, l’insuffisance des moyens financiers pour sa poursuite serait le frein.

### Dans le cadre de la dynamique de village propre, la lutte contre le péril fécal et l’amélioration du cadre de vie des communautés, des acquis importants sont en voie d’être obtenus

L’'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) dans les CPM a retenu l’attention des communautés qui semblent l’avoir aussitôt adoptée. Des résultats très importants ont été obtenus en moins de 18 mois de mise en œuvre. Aujourd’hui, 64 communautés de la CR de Guendèmbou ont pu atteindre l’état de Fin de la Défécation à l’Air Libre (FDAL) soit 100% des 2.800 ménages (23.000 personnes) de l’ensemble des communautés couvertes se sont été dotées de latrines et les utilisent. Parmi les 64 communautés FDAL, 23 remplissent tous les critères (Zéro défécation à l’air libre, utilisation effective des latrines, lavage des mains au savon après les toilettes, utilisation de couvercle adapté pour les latrines) pour être certifiés. Fait notable, dans le cadre de la vulgarisation de l’approche ATPC, car certaines communautés voisines ont pris l’initiative d’imiter les communautés initialement couvertes.

***Malgré tout, le constat est que la durabilité de ces résultats est loin d’être assurée***. En effet, certaines communautés viennent tout juste d’embrasser le Projet ATPC. La compréhension et les réalisations sont donc très sommaires. Toutefois, ***le plus gros problème dans la perspective de durabilité des acquis est que l’institution publique impliquée dans le projet (Services déconcentrés du Ministère de l’Environnement) et chargé des actions de pérennisation (généralisation dans la région et suivi) s’avèrerait aujourd’hui incapable d’assurer seule ce faute de moyens (matériel et logistique).***



Figure 3 : Niveaux d’évolution différents du Projet ATPC avec en haut, les latrines d’une communauté récemment

incluse dans le projet et en bas, celles d’une communauté ayant adopté le projet depuis plus d’un an

### Dans le domaine de l’assainissement urbain, le système mis en place est encore embryonnaire

Les travaux d’aménagement et d’assainissement des villes de N’Zérékoré, de Macenta et de Lola ont eu un impact incommensurable cette année durant la saison des pluies (pas d’inondations, désenclavement des quartiers, propreté des espaces publics et des villes, emplois, etc.). Un responsable de la santé a même dit que si la région, jadis une zone de choléra, n’a pas été touchée cette année contrairement à d’autres régions du pays, c’est en grande partie grâce à ce travail d’assainissement.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que le système qui a produit ces résultats est encore à l’état presque embryonnaire et n’a pu prendre corps que grâce au volontarisme du Programme Conjoint. Dans les trois villes, les moyens logistiques (camions bennes, pelles mécaniques chargeuses) importants qui doivent le soutenir n’existent pas et les différents « arrangements » auxquels on procède pour palier ce déficit n’offrent aucune perspective de durabilité. À la décharge de ces villes, il faut souligner que la logistique nécessaire au système est très couteuse, trop couteuse même par rapport aux possibilités (le prix d’une pèle mécanique chargeuse est l’équivalent du budget annuel des villes de Lola et Macenta (environ 350 millions FG). S’agissant du curage des marigots, l’insuffisance des moyens financiers pour sa poursuite risque d’annihiler les résultats actuels à moyen terme. Les perrés maçonnés de protection des drains latéraux des cours d’eau et la construction des dalots de franchissement font la fierté de la population dans les préfectures de N’Zérékoré, Macenta et Lola. Mais beaucoup reste à faire dans ce cadre. Enfin, trouver des décharges publiques adaptées et les centres de transit constitue un problème dans les trois villes.

3.2.5 Éducation

* **Dans le domaine de l’éducation, les acquis sont relatifs et restent conditionnés à un renouvellement constant des efforts.**

De façon générale, l’amélioration de l’offre éducative constatée ces dernières années à laquelle le Programme a contribué n’est durable que si les efforts de construction de nouvelles infrastructures restent proportionnels à la croissance démographique. De ce point de vue, la région aura toujours besoin de l’accompagnement du SNU.

* **L’amélioration des capacités d’encadrement du système reste assujettie aux capacités de fonctionnement des services techniques, donc à la mise en place d’un budget de fonctionnement par l’État**

Le Programme a œuvré à améliorer les capacités des services déconcentrés (IRE/DPE/DSEE) du point de vue de leur fonctionnement (motos, équipements informatiques, prise en charge de certains besoins spécifique, formation, etc. Les résultats obtenus dans ce sens ne peuvent être durables que si l’État prend le relai du programme.

* **Le réajustement du Projet transfrontalier de l’éducation pour la pacification dans les zones post – crise « Apprendre le long de la frontière pour mieux vivre au – delà des frontières» (ALF) peut constituer un facteur de durabilité….**

Pour mémoire, le Projet transfrontalier de l’éducation pour la pacification dans les zones post – crise « Apprendre le long de la frontière pour mieux vivre au – delà des frontières» (ALF), apport majeure du Programme à la région, voire à la sous-région (Guinée, Libéria, Sierra Leone) dans le domaine de l’éducation a été lancé en 2008 le long des frontières libériennes et Sierra léonaise dans les CR de Koyama, Fansankony (Macenta), Baalla dans la CR de Diécké (Yomou), Nongoa et la Commune urbaine de Guéckédou. Il était question de construire cinq complexes pouvant accueillir au moins 1 350 élèves et bénéficier à environ 5 000 Jeunes et enfants des communautés hôtes

Dans leur conception originelle, les complexes à construire dans le cadre du Projet ALF dits de « deuxième génération » n’avaient rien à voir avec le type d’école jusqu’ici connu en Guinée. Il devait abriter entre autres en plus des classes, une salle informatique connectée à l’Internet, un cyber, une salle polyvalente, une cantine, des aires de jeu etc. Il était question de créer « une école pas comme les autres » où l’excellence serait le maître – mot et pour cela, il fallait que l’infrastructure prévoit « tout ce qu’il faut pour cela » du point de vue des commodités, de la sécurité, de la qualité des enseignants, des méthodes pédagogiques innovatrices (utilisation du français et de l’anglais) et du contenue de la formation qui intégrerait outre ces deux langues, la formation dans le domaine des NTICS.

Les difficultés rencontrées dans la construction des infrastructures ont eut le mérite d’attirer l’attention du Programme sur la nécessité de faire preuve d’un peu plus de réalisme dans la mise en œuvre de ce projet. En effet, comment et avec quels moyens assurer, de façon durable l’alimentation en énergie de ces complexe ? Comment réaliser l’intégration de ces complexes à leur environnement immédiat ou comment les populations pouvaient – elles s’approprier ces superstructures dont la gestion et la maintenance dépassent de loin leur possibilité ?Face à ces questions, le Programme a fort opportunément réduit la voilure du projet ALF et changé quelque peu d’orientation. Entre autres changements, le centre informatique sera transformé en CEC et affecté à la petite enfance, tandis que le Centre Polyvalent sera utilisé comme Centre NAFA dans le cadre de l’éducation non formelle. L’apprentissage des NTICS et la connexion à Internet ont été abandonnés.

* **Il convient toutefois de veiller des points importants de la Stratégie ALF relatives à l’intégration sous – régionale, au développement d’une culture de paix entre les communautés qui partagent les trois frontières, à la qualité même de l’école, etc. ne fassent pas les frais de la réorientation**

En plus de la qualité de l’infrastructure, la stratégie ALF était en réalité une sorte de paquet contenant plusieurs « produits » particulièrement adaptés à la stabilisation de cette zone fortement ébranlée par les conflits qu’elle a enregistrés ces deux dernières décennies. **Le plus important de ces « produits » était la promotion d’une culture de la paix dans la zone. Autour des écoles, il était prévu l’organisation des rencontres transfrontalières sur la culture de la paix, la solidarité et l’intégration entre les communautés dans les sites des écoles ALF.**

Plusieurs (cinq) rencontres transfrontalières ont du reste été tenues de part et d’autres des frontières qui ont contribué à (i) à accroitre les capacité des responsables locaux dans la prévention et la gestion des conflits et (ii) à renforcer la culture de la paix, la solidarité et l’intégration entre les communautés dans les sites ALF. À Fassankoni, un des sites ALF, un « Pacte de concordance et de bon voisinage » a même été signé entre les communautés voisines situées de part et d’autre de la frontière grâce à la sensibilisation réalisée dans le cadre du projet ALF.

Par ailleurs, le Concept « l’École amie des enfants, amie des filles » devait être mis en œuvre avec pour cibles (i) 100% des enfants de l’aire de recrutement des écoles ALF inscrits à l’école ; (ii) toutes les filles en âge d’aller a l’école de l’aire de recrutement des écoles ALF scolarisées et le taux net de scolarisation des filles augmente d’au moins 10 point dans les autres localités voisines. Pour réaliser cette performance, des Comités de mobilisation pour l’enrôlement des enfants, des filles en particulier ont été mises en place dans les écoles associées et la formation de leurs membres a été assurée. C’est toujours dans le cadre des écoles ALF » qu’ont été introduits dans la zone frontalière (i) le principe d’apprendre aux enfants les notions d’hygiène (lavage des mains), (ii) la promotion de la participation des enfants (introduction du gouvernement des enfants dans les écoles de la localité) et (iii) la sensibilisation contre les violences scolaires, etc.

En tout état de cause, si le redimensionnement des ambitions du projet ALF est opportun pour la durabilité même des écoles, il ne faudrait pas que tout le « paquet de services » qui y était annexés soit abandonné. La zone est encore loin d’être stabilisée. Du point de vue purement éducatif, c’est comme si on a enregistré un certain retrait du Programme pendant l’année scolaire 2011/2012 avec peu ou pas d’accompagnement de la part du Programme selon les responsables de l’éducation rencontrés. Déjà, les résultats enregistrés à l’examen d’Entrée en sixième par la première École ALF à présenter des candidats à cet examen suffisent à tirer la sonnette d’alarme du point de vue qualité. En effet, selon la DPE de Guéckédou, l’École ALF de Nongoa a enregistré les résultats les plus médiocres de la préfecture avec seulement 7 admis (2 Filles, 5 garçons) sur 45 candidats.

3.2.6 Protection

# La pérennité des acquis dans le domaine de la protection des enfants, des femmes abusées/exploitées et des réfugiés intégrés est à priori garantie du fait de l’ancrage communautaire dans l’approche de mise en œuvre

En effet, le dispositif de protection contre l’exploitation et la traite des enfants est mis en place au niveau des communautés dans les CR des zones frontalières. Il est transfrontalier pour prévenir la traite des enfants dans la Sous-région Les CLP et CLEF sont installés au niveau des villages frontaliers. La mobilisation et l’implication des autorités locales (Gouverneur, Préfets et Sous-Préfets) ont permis la relance de ce mécanisme de protection mis en place dès la première année du Programme. Les comités locaux de protection (CLP) et les Conseils Locaux pour l’Enfant et la Famille (CLEF) ont été installés et rendu fonctionnels dans plus de 300 villages frontaliers des 67 CR / districts des Pays du Fleuve Mano + la Cote d’Ivoire. En un mot, la forte assise communautaire du dispositif de protection fait sa fiabilité aujourd’hui. De ce fait, la responsabilisation des communautés et de leurs élus sur les questions de protection sociale a permis de créer une dynamique dans le domaine de la lutte contre le trafic et l’exploitation. Cette dynamique est d’autant durable qu’elle repose sur un partenariat direct avec les autorités.

Par ailleurs, on a noté que le centre pilote de lutte contre les VBG est intégré à une structure pérenne en l’occurrence l’hôpital régional. Dans le même ordre d’idées, l’appropriation par les communautés hôtes du cadre stratégique d'intégration et d'insertion socioprofessionnelle des refugies a été possible parce que l’approche d’accompagnement bénéficie aussi bien aux réfugiés qu’aux communautés hôtes. Dans ce cadre aussi, il y a de réelle perspective en matière de durabilité même si on a noté par endroits des problèmes liés à la viabilité économique des activités initiées pour accompagner les réfugiés ayant opté pour l’intégration.

* **Par contre, l’abandon de l’excision déclaré par les communautés n’a rien de durable sauf si des efforts constants de sensibilisation et d’éducation sont consentis encore pendant une longue période**

Abandonner cette pratique équivaut en effet à un changement de comportement qui n’est possible que sur une longue période. La preuve, malgré tous les efforts et investissements dans la région dans le cadre de la lutte contre cette coutume, il n’est pas certain que cette pratique ait reculé de façon significative.

* **Le taux d’enregistrement des naissances a doublé du fait entre autres, des actions du Programme**

Toujours dans le domaine de la protection, d’importants acquis ont été relevés au niveau régional en matière d’enregistrement des naissances. L***e taux d’enregistrement à la naissance est passé de 11 % en 2009 à 23,06 % en 2010.*** Le Programme a grandement contribué à la réalisation de ce résultat par des actions de sensibilisation de proximité et des séances d’IEC[[4]](#footnote-4) menées dans les six préfectures de la région administrative entre 2009 et 2010. Grâce à cela, 6220 personnes dont 5000 membres de communautés et 1220 cadres déconcentrés et décentralisés ont vu leurs compréhensions accrues sur l’importance des actes d’état civil

3.2.7 Gouvernance locale

# Dans le domaine de la gouvernance, les acquis obtenus sont réputés durables si l’État s’implique à rendre réellement fonctionnels les services techniques

La capacité acquise en matière de consolidation et harmonisation des données statistiques dans les domaines socio-économiques qui permet aujourd’hui la publication d’un bulletin de statistiques désagrégées par CR dans chaque préfecture est un effet stratégique définitif du programme. Ce qui n’est pas définitif en revanche, c’est l’activité de publication de ces bulletins de statistiques par préfecture qui requiert des moyens qui devraient être fournis par l’État au retrait du Programme. En d’autres termes, une administration capable de mettre en œuvre les projets de développement existe dans la région. Ce qui n’existe pas, ce sont les moyens à mettre à la disposition de cette administration pour lui permettre d’accomplir sa mission.

# Dans le domaine de gouvernance locale, les principaux acquis semblent durables.

# Ainsi, les capacités d’élaboration des plans de développement locaux sont acquises et il est sûr que chaque CR rendra désormais disponible son PDL et son PAI chaque année. Par contre, d’énormes progrès restent à faire dans bien d’autres domaines concernant la trentaine de pouvoirs que l’État a concédés aux CU/CR. Il en est ainsi dans le domaine de la mobilisation des ressources propres. La quasi-totalité des élus locaux rencontrés invoque la baisse sinon la perte de leur capacité financière du fait de la suppression de l’IMDL, comme s’il s’agissait de la seule ou de la principale ressource locale mobilisable, alors qu’il y a beaucoup d’autres ressources propres mobilisables.

# Les ASF, acquis majeurs du Programme, nécessitent encore un léger accompagnement pour pouvoir aller toutes seules

# Certes, la maturité des associations de services financiers varie d’une structure à l’autre. Mais l’acquis fondamental est que toutes les communautés intéressées ont aujourd’hui conscience qu’elles peuvent se développer, financer leurs activités et leur besoins en mobilisant l’épargne endogène. Les mécanismes du microcrédit sont assimilés. L’acceptation du principe de l’épargne, de l’actionnariat et du microcrédit est générale dans ces communautés. Ces deux points fondent la pérennité possible des ASF. Toutefois, du point de vue pratique, la gestion rencontre encore aujourd’hui des limites évidentes par endroits. Certaines ASF éprouvent des difficultés techniques dans la conduite des opérations courantes. Le calcul des intérêts, des dividendes, la tenue des fiches de suivi des « clients », etc., sont autant de compétences que l’opérateur (CAFODEC) n’a suffisamment pas transférées au niveau des ASF.

# La participation des femmes au développement local est un acquis irréversible

Les femmes sont majoritaires au sein des ASF, des groupements bénéficiant des plateformes multifonctionnelles et des groupements de production partenaires du Programme. Ayant pris conscience de tout ce que leur participation à la vie de leur communauté pouvait leur apporter en termes d’émancipation et d’autonomisation, leur poids dans les organes de décisions des OCB ne peut qu’aller crescendo.



Figure 4 : les femmes sont massivement présentes dans les OCB

# Des structures qui peuvent être pérennes dans le domaine de la promotion de l’emploi jeunes sont en création au niveau régional grâce à l’action du projet. Mais il faut absolument les consolider pour pouvoir y compter

La Maison de l’emploi de Kissidougou est un exemple illustratif de cette situation. Elle a pour vocation de (i) jouer un rôle d’administration du marché du travail (enregistrement des demandeurs d’emplois, des employeurs et de courtage), (ii) aider à l’orientation des chercheurs d’emplois, des employés et hommes de métiers et (iii) assurer la gestion de l’information relative au marché du travail. La pérennité de cet outil est d’autant plus réalisable qu’il s’agit d’une unité administrative déconcentrée de l’AGUIPE relevant du Ministère de l’Emploi. Depuis sa création en 2009, la Maison de l’Emploi de Kissidougou a beaucoup œuvré dans le renforcement des capacités des jeunes à la recherche du premier emploi, la disponibilité d’une base de données informatisée sur le marché du travail de Kissidougou, la formation qualifiantes des jeunes, l’orientation professionnelle et l’apprentissage de l’outil informatique, etc. **Il reste toutefois qu’à ce stade de son évolution, la Maison de l’Emploi, actuellement hébergée dans les locaux du Programme Conjoint, a encore visiblement besoin d’appuis ciblés pour confirmer tout le bien qu’on pense d’elle.**

Toujours à Kissidougou, la plateforme des services en faveur des jeunes avec comme opérateurs deux IMF (RCCEG et la Maison Guinéenne de l’Entrepreneur) pour accompagner les projets des jeunes en termes de financement est entrain de faire des résultats dans le domaine de l’auto - emploi des jeunes, même s’il faut encore du temps et quelques moyens pour consolider les acquis. Le RCCEG a reçu du programme un fond de 158 millions en faveur des jeunes et le MGE 200 millions pour les mêmes objectifs. Au total, ces deux fonds ont financés 13 projets de groupes et 100 projets individuels pour un total de 537 bénéficiaires dont 265 femmes avec un taux de remboursement de 97%. Cet élan est fort promoteur, sauf qu’il faut encore du temps et surtout un certain encadrement du Programme pour consolider les acquis dans la zone, surtout que certaines activités, notamment avec la Maison Guinéenne de l’Entrepreneur n’ont débuté qu’en Février 2012 seulement. Dans la même situation, les entreprises de jeunes créées dans le cadre de la collecte des ordures dans les villes de Nzérékoré, Macenta et Lola qui présentent un potentiel durable en matière d’emploi jeunes doivent encore être accompagnées pendant une certaine période.

# Pour le compte de la réinsertion de groupes vulnérables dans le cadre du mécanisme de prévention et de gestion des conflits, seulement le projet de réinsertion des jeunes démobilisés de Kalia semble présenter un potentiel de durabilité

En effet, malgré les appuis dont ils ont bénéficié, les huit groupements d’élevage des ex - volontaires antérieurement formés semblent s’essouffler. Les têtes de bétails s’amenuisent. Le GAPAG de Guéckédou par exemple, à l’instar de tous les projets financés en faveur des ex – volontaires d’ailleurs, n’inspire plus confiance en termes de continuation de l’activité étant donné le niveau de motivation des bénéficiaires qui invoquent, entre autres, des les coûts élevés des intrants par rapport aux prix de la production sur le marché.



Figure 5 : les projets de réinsertion des ex - volontaires n’offrent aucune garantie de durabilité

aujourd’hui. Ici, ce qui reste de l’élevage du GAPAG à Guéckédou

Quant aux filles vulnérables certifiées en 2010 et réinsérées dans des corps de métiers (Couture, Broderie, Coiffure, Pâtisserie, Saponification et Teinture), il était déjà impossible à l’évaluation à mi-parcours d’en retrouver la majorité, à plus forte raison deux ans plus tard. Le seul projet de nature à fournir un résultat durable est la formation des jeunes ex -combattants du camp de Kaleah, autres jeunes vulnérables réinsérés dans des familles d'accueils et intégrés dans des CFP. En effet, si on en croit la direction de l’ENAE de Macenta, les bénéficiaires se sont rapidement reconvertis en « étudiants studieux » à « l’image de leurs camarades qu’ils ont trouvé sur place ».

CHAPITRE IV.

LEçons apprises et

meilleures pratiques

IV. Leçons apprises et meilleures pratiques à capitaliser

La présente évaluation rapide du Programme a permis de tirer un certain nombre de leçons et des bonnes pratiques qui pourraient être capitalisées par le SNU dans la définition d’une seconde phase de pérennisations des acquis du Programme Conjoint de la Guinée Forestière ou au titre d’interventions conjointes dans d’autres régions du pays. Ces leçons et bonnes pratiques se déclinent comme suit :

* **La mise en œuvre de programmes conjoints avec une synergie d’actions de toutes les agences (« delivering as one ») est un moyen efficace d’obtenir des résultats dans le cadre de la lutte contre la pauvreté**

Il est évident que l’unité d’action des différentes agences du Système des Nations Unies permet plus d’efficacité. C’est du reste l’esprit de l'initiative pilote « Delivering as One » lancée en 2007 par le SNU pour répondre aux défis d'un monde changeant et tester comment la famille des Nations Unies peut fournir une assistance au développement de manière plus coordonnée. Le Programme Conjoint a permis de capitaliser sur les forces et les avantages comparatifs des différents agences qui ont ensemble travaillé avec plus de synergie par le biais de projets plus cohérents, des coûts de transaction réduits et une baisse des frais en général pour le système des Nations Unies. L’unité d’action a permis de rendre l’action des Nations Unies sur le terrain plus visible et plus efficace. Les interventions ont eu plus d’impacts auprès des populations, notamment les plus pauvres et les plus vulnérables.

* **Toutefois, le principe de souveraineté et de visibilité des agences est de nature à réduire de façon substantielle cette efficacité.**

En effet, la mise en commun des ressources (panier commun) autour d’objectifs communs clairement définis est la meilleure approche pour bénéficier du maximum d’efficacité. Cela n’a pas pu se faire dans la mise en œuvre du Programme Conjoint. Chaque agence, sans doute pour des raisons de souveraineté et de visibilité a financé son PTA. Dans la même logique, il n’a pas été possible de bâtir des PTA réellement basés sur les effets et les produits du Programme. C’est dire que les résultats obtenus auraient été beaucoup plus importants si la programmation était réalisée de façon réellement participative (partenaires locaux du gouvernement et de la société civile), au niveau régional sur la base exclusive des effets et des produits du Programme.

* **L’alignement d’un tel programme aux priorités régionales est un gage d’adhésion de la partie nationale et des communautés locales**

Le programme a pu bénéficier de l’adhésion de la partie gouvernementale et des communautés parce que toutes ses motivations exprimées répondaient à des besoins de la région. Les effets et produits identifiés dans son cadre logique correspondaient à des besoins réels au niveau local, parfois même à des priorités locales. Aussi, son appropriation par les autorités locales, les cadres et agents des services publics et les communautés a – t – il été immédiat.

* **L’implication de bout en bout de la partie nationale (services déconcentrés) ne suffira jamais à garantir la pérennité des résultats tant que celle –ci n’aura pas son autonomie de fonctionnement financé par l’État**

Le Programme a tenu à impliquer la partie nationale dans la conception, l’exécution et le suivi de toutes les activités. Ce partenariat avait entre autres motivations, de développer l’appropriation et les capacités techniques nécessaires à ce que les services régionaux soient suffisamment outillés et aptes à prendre la relève à la fin du Programme. Aujourd’hui, si on peut dire avec certitude que la plupart des services régionaux sont capables du point de vue technique de continuer les actions et de pérenniser les acquis, on peut aussi dire que leur fonctionnalité ne leur permet point de jouer ce rôle. En clair, les services de l’État n’ont pas les moyens matériels et financiers requis pour prendre la relève au Programme dans la continuation des activités et la pérennisation des résultats. Ces services ne reçoivent pas régulièrement leur part du budget national. Leur capacité de fonctionnement autonome est donc très faible.

* **Par conséquent, il est plus qu’indispensable dans la logique de mise en œuvre et de pérennisation des résultats de programmes conjoints d’amener l’État à non seulement verser effectivement sa contre – partie mais à assurer les capacités de fonctionnement réel de ses services déconcentré**

L’État guinéen n’a jamais apporté sa contre – partie financière au Programme Conjoint.

Cet apport de l’État aurait pu permettre aux services publics de bénéficier tant soit peu de certaines ressources dans le cadre de leur fonctionnement. Il faudrait donc, dans le cadre de la phase de consolidation à venir, convaincre l’État à mettre en place ces fonds de contre – partie. Par ailleurs, de façon plus générale, rien ne s’oppose à la déconcentration budgétaire en Guinée. Au contraire, le principe est posé chaque année dans la Loi de finance. Il s’agit alors de mener un plaidoyer fort au plus haut niveau de l’État de façon à ce que ce mécanisme (déconcentration de la gestion du budget) de financement des services déconcentré soit appliqué.

* **L’exemple de la santé montre que le résultat est au bout de l’effort**

La Guinée Forestière était dans un passé encore récent une zone régulièrement affectée par le choléra en saison hivernale. Cette année, alors que la maladie fait des victimes dans d’autres régions, la zone est jusqu’ici épargnée. Toutes les autorités rencontrées ont expliqué ce résultat par le travail fait en profondeur dans le domaine l’approvisionnement en eau potable, de l’assainissement des villes et dans la lutte contre le péril fécal en zone rural. Le Programme conjoint peut, à juste titre, revendiquer l’essentiel de ce résultat qui montre qu’avec des projets pertinents, il est possible, en peu de temps, de gagner d’importantes batailles dans le domaine du développement.

* **Des interventions basées sur une approche communautaire permettent d’obtenir des résultats rapides, mais une attention particulière doit être accordée à leur ciblage**.

Par rapports aux aspects institutionnels du programme, la ***pertinence de l’approche communautaire se vérifie***. En effet, il est nettement apparu qu’il est plus facile d’obtenir des résultats plus rapidement avec les organisations communautaires de base ou des collectivités locales. Mais il est tout aussi vrai qu’il ***est essentiel de bien cibler les OCB ayant un projet associatif*** effectif et, si possible une expérience antérieure. L’approche communautaire a montré son efficacité dans domaines aussi variés que la prévention des épidémies ; l’amélioration de la sécurité alimentaire par l’augmentation des revenus générés par les AGR et le microcrédit ; l’autonomisation des femmes à travers l’accroissement de leurs capacités de production, etc. Enfin, il faut noter sur ce point que l’accompagnement et le suivi des services techniques sont tout aussi importants pour la pérennité des actions communautaire

CHAPITRE V.

stratégies d’accompagnement proposée

pour consolider les résultats

et autonomiser les

dynamiques impulsées

V stratégies d’accompagnement pour consolider les résultats et autonomiser les dynamiques impulsées par le programme, en s’appuyant sur les services déconcentrés dans la région et les communautés

5.1 Évaluation du dispositif de pilotage du Programme

* **Au niveau stratégique, le Comité de Pilotage du Programme Conjoint (CPPC) a rencontré quelques difficultés à jouer correctement son rôle.**

Le Programme est dirigé par un « Comité de Pilotage du Programme Conjoint (CPPC), mis en place au niveau régional (N’Zérékoré). Pour mémoire, le CPPC est présidé par le Gouverneur de N’Zérékoré et compte comme membres les représentants (i) des agences du SNU (ii) des bailleurs de fonds participant au financement du Programme, (iii) des services techniques régionaux ; (iv) de la Cellule de Suivi du SIPIM de Kissidougou; (v) de la Société civile; (vi) des collectivités locales. Il était prévu que le CPPC se réunisse deux fois par an et à chaque fois que de besoin de façon extraordinaire. Ce rythme de travail devait lui permettre d’assurer ses fonctions d’orientation et de contrôle.

Le CPPC n’a pas pu respecter cette programmation de ses activités et par conséquent, n’a pas pu jouer pleinement son rôle stratégique (orientation et contrôle). Il est vrai que l’instabilité institutionnelle (changement fréquent de gouverneur, voire de Ministre au niveau de la tutelle) et l’environnement global marqué par une instabilité sociale et politique n’a pas aidé dans ce sens. ***Cette situation a sans doute favorisé le repli des Sous Bureaux des Agences vers leurs sièges (Conakry) à chaque fois qu’il s’est agit de faire face à des choix stratégiques qui auraient dus être tranchés par le CPPC effritant d’autant l’efficacité du Programme et l’esprit du « delevring as one ».***

* **Au niveau opérationnel, l’unité de coordination prévue n’a jamais pu être mise en place**

La gestion courante du Programme est assurée par l’unité de coordination, sous la responsabilité du Coordonnateur assisté du Team Leader du SNU. Elle inclut les chefs de bureau des agences SNU et se réunit deux fois par mois. Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, l’unité de gestion est normalement appuyée par (i) une Cellule de Suivi-Évaluation et de Communication (CSE/C), (ii) la Cellule Inter - régionale de Suivi du SIPIM (CS/ SIPIM mise en place à Kissidougou). Cette structuration sensée lui permettre de développer une base de données (suivi évaluation) et une stratégie de communication mettant notamment en relief la visibilité de du Programme tant au niveau régional que national n’a jamais été achevée. La communication n’a pas été prise en charge. Quant au Suivi/évaluation, bien que pourvu, faute de moyen et mis à temps partiel à la disposition du Programme, son apport a été très en de – ça de ce qu’il aurait du être. Comme conséquence à ces manquements, chaque agence s’est retrouvée à assurer le suivi/évaluation de ses projets et le Programme réduit à additionner les données fournies par les agences. ***Malgré tout, l’unité de coordination, sous la responsabilité du Coordonnateur National assisté du Team Leader du SNU s’est montrée très expérimentée sur le terrain et a développé une véritable dynamique de groupe et une culture de travailler ensemble, qui a étroitement associé les services techniques de la régio*n**

* **Au niveau d’exécution et de suivi, les points focaux n’ont pas pu assurer correctement leur mission faute de moyen**

Le niveau d’exécution et de suivi est constitué par les groupes thématiques présidés par les chefs des services régionaux en charge du secteur, appuyés par les bureaux des Agences. À ce niveau aussi, il s’est avéré que les unités de suivi évaluation (groupe thématique et programme conjoint) n’ont pas toujours travaillé de façon suffisamment coordonnée. ***L’explication fournie par les intéressés est que les services régionaux ne sont pas suffisamment associés à la planification sauf quand il s’agit de validation. En plus dans leur fonctionnement, les unités de suivi des groupes thématiques se résument dans les faits à une personne (« point focal ») ne disposant d’aucun moyen (matériel, financier, logistique) pour assurer sa mission*** qui est de collecter les informations de suivi et de constituer une passerelle entre le Groupe et le Programme. Cette situation a constamment constitué un véritable handicap dans la mise en œuvre du Programme.

5.2 Approche globale de suivi et de pérennisation des acquis

5.1.1 Objectif principal de la seconde phase du Programme

Pour consolider et pérenniser l’ensemble des acquis du Programme, une seconde phase d’accompagnement est nécessaire. Celle – ci aura pour objectifs : ***(i) consolider les résultats obtenus et (ii) rendre autonome toutes les dynamiques créées par le programme en matière de développement. Cette phase devrait naturellement s’appuyer essentiellement sur les services déconcentrés de la région et les communautés***

5.1.2 Durée, Pilotage, coordination et moyens à mettre en œuvre

* **Poursuivre le programme conjoint pendant au moins trois ans,** durée estimée nécessaire pour suivre et consolider les acquis obtenus, transférer les capacités d’encadrement et d’intervention aux services régionaux et autonomiser les initiatives de développement communautaires**;**
* **Maintenir le dispositif de pilotage avec au niveau stratégique le « Comité de Pilotage » mis en place au niveau régional pour servir d’organe d’Orientation et de Décision et au niveau opérationnel,** l’Unité de coordination sous la responsabilité du Coordonnateur du SNU. À ce titre, ***l’autorité régionale doit s’investir activement dans le mécanisme de coordination au niveau régional et préfectoral et veiller à ce que les services techniques assurent un leadership effectif dans la coordination thématique, et les Préfets dans la coordination préfectorale***;
* **Renforcer le niveau d’exécution et de suivi du Programme.** L’exécution et le suivi de cette phase de capitalisation doit rester sous le leadership des chefs des services régionaux par l’intermédiaire des groupes thématiques appuyés par les bureaux des Agences. ***Le relâchement observé dans le fonctionnement des ces groupes thématique en fin de Programme doit être corrigé***. La fréquence des rencontres doit être accrue pour une meilleure efficacité du suivi. Les six Groupes thématiques (Sécurité alimentaire ; VIH/SIDA ; Santé, Eau, Hygiène et Assainissement, Éducation, Protection  et Gouvernance) devraient se réunir au moins une fois par mois.
* **Maintenir la structure de l’Unité de coordination du Programme :**
* **En conférant une autonomie financière à l’Unité de Coordination** : en prenant acte de l’absence du panier commun pour le financement conjoint des activités (l’évolution vers un panier commun envisagée et fortement recommandée par l’évaluation à mi – parcours n’a jamais été réalisée), ***un « fond commun » approvisionné par la contribution des différentes agences pour le fonctionnement autonome de la Coordination devrait être mis en place***. Cette démarche est indispensable pour un pilotage correct de la phase de consolidation. Le fonds pourrait être alimenté « au prorata du coût du PTA » de chaque agence ;
* **En donnant au Suivi/évaluation  (S/E) plus de pouvoirs d’intervention auprès des différentes agences et de moyens d’action.** Cette remise en selle du Suivi/évaluation est d’autant plus importante qu’il s’agit au cours de cette phase de suivre et consolider les acquis. Le Suivi/Évaluation aurait ainsi la latitude de remonter les informations de terrain aux agences, notamment l’état d’évolution des acquis et de requérir auprès d’elles des actions pertinentes à entreprendre dans le sens des objectifs de la phase de consolidation. Du reste, les agences ne possédant pas localement ce type d’agent, la fonctionnalité réelle du S/E pourrait leur faciliter la collecte des informations et améliorer de fait la qualité du suivi et de la programmation des activités. ***En tout état de cause, la situation jusqu’ici vécue dans le domaine du S/E ne peut en aucun cas assurer le succès de la mise en œuvre de la phase de consolidation*** ;
* **En intégrant, comme initialement prévu au lancement du Programme, un spécialiste en Communication à plein temps dans le dispositif de coordination**. Prévu mains non réalisé dans la mise en œuvre du programme, le développement d’une politique de communication devrait appuyer la phase de consolidation. Outre la nécessité de « vendre » les acquis du Programme, il y a que cette politique devrait aider à informer et à mettre tous les partenaires au même niveau de compréhension quant aux objectifs visés, aux stratégies, outils et mécanismes à déployer (…) dans le cadre de la mise en œuvre de la phase de consolidation.
* **Reformuler clairement la phase de consolidation**

La première étape après la présente évaluation finale devra être la formulation de la phase de consolidation. Une mission indépendante du SNU devra, sur la base des conclusions des évaluations à mi – parcours et final enrichis des opportunités nouvelles qui se présenteront sur le terrain et du contenu programmatique du nouvel UNDAF (2013-2017), établir une ***feuille de route*** claire et précise pour le « nouveau » Programme.

* 1. Proposition de stratégie d’accompagnement par composante
     1. Sécurité alimentaire :
* **Stratégie d’accompagnement des OCB et de leurs acquis : accompagner encore les groupements agricoles et d’élevage au moyen d’un encadrement technique et du microcrédit**

Le Programme a travaillé avec quelques 600 groupements dans la région pour plus de 1000 ha d’aménagement artisanal de bas-fonds et divers microprojets agricoles et générateurs de revenus***. Bien entendu, il ne s’agira pas continuer à encadrer et financer toutes ces OCB. Il sera plutôt question de :***

* **Auditer toutes les OCB pour identifier celles possédant un potentiel de développent certain avec lesquelles l’accompagnement du projet peut aboutir à une autonomisation à terme.**

En effet, il ne sera surtout pas question de disperser les efforts au cours de la phase de consolidation. Pour cela, il faudrait réaliser un diagnostic portant sur les résultats et la capacité organisationnelle des principales OCB pour déterminer celles présentant le meilleur potentiel productif à court et moyen termes. Celles – ci devraient être par la suite accompagnée dans l’optique de les rendre autonomes dans la période des trois ans ;

* **Renforcer les structures faitières au niveau des OP aux fins de leur transférer les compétences qui peuvent l’être dans le domaine de l’appui aux OCB.**

Des unions de groupements ou plus généralement des structures à vocation faitière sur lesquelles il est possible de s’appuyer pour atteindre les OCB existent dans la région. Trois structures de ce type ont été identifiées sur le terrain, en l’occurrence la CNOP GF à vocation régionale, l’UPCK à vocation préfectorale à Kissidougou et l’UGML à Lola. ***Ces trois structures possèdent aujourd’hui une certaine maturité au niveau organisationnel qui peut permettre de s’appuyer sur elles***. Dans le domaine de la promotion du NERICA par exemple, un certain nombre d’activités actuellement dévolues au Programme pourraient progressivement être transférer à l’UPCK dans la préfecture de Kissidougou et à la CNOP GF dans les CPM autour de N’Zérékoré (voir par ailleurs)

* **Maintenir encore pendant la phase de consolidation les appuis dans le domaine financement (microcrédit) et de l’encadrement technique**.

Il semble encore important de maintenir les appuis aux OCB en matière de financement (activités de microcrédit) et d’encadrement technique. Il a pu être constaté sur le terrain combien la mise en place du microcrédit est entrain de contribuer à l’autonomisation des femmes surtout en zone rurale à travers les microprojets dans le domaine de l’agriculture et de l’élevage. ***Cette tendance doit être renforcée. Pour ce faire, des appuis techniques sont tout aussi indispensables que le financement pour améliorer la rentabilité du travail***. Dans le domaine de l’agriculture par exemple, il y a lieu d’aider à l’augmentation des rendements et la qualité des produits en améliorant par exemple les itinéraires agricoles.

En termes de mise en œuvre, le ***microcrédit pourrait continuer à être géré par les opérateurs partenaires actuels que sont la MGE et RCCEG à Kissidougou et CAFODEC dans les autres localités***. Un fonds revolving pourrait être affecté à l’activité auprès de chacune de ces IMF destiné au financement des OCB retenues après l’audit situationnel demandé plus haut. Quant à l’encadrement technique, il revient comme aujourd’hui aux services déconcentrés, notamment les services de la DRA (ANPROCA pour les aspects liés au renforcement des capacités productives) et de l’élevage dans ses aspects techniques. Pour ce qui concerne l’animation et l’amélioration des aspects organisationnels, le Programme devrait faire appel aux compétences des ONG spécialisées. Enfin PRIDE Formation pourrait assurer les aspects concernant la capacitation des OCB dans le domaine de la gestion de leurs activités et des marchés.

* **Supprimer durant cette phase, la fourniture des équipements et petits outillages aux OCB**

L’implication d’un opérateur comme PRIDE a pour finalité d’apprendre aux OCB et à ses membres de maitriser leurs comptes d’exploitation (dépenses d’exploitation/recettes/bénéfices). Il est de notoriété qu’il faut bannir la subvention dans les phases de construction de la micro entreprise pour davantage asseoir l’esprit d’entreprise des promoteurs. La fourniture des outils basiques que les paysans peuvent eux – mêmes trouver crée un esprit de dépendance à éviter dans la phase de capitalisation.

* **Suivre et appuyer pendant la phase de consolidation le fonctionnement des CPC**

Le CPC est conçu comme un incubateur d’entreprises, dans lequel les jeunes entrent les mains nues et ressortent au bout d’une période de formation avec un métier technique. Il a été construit et équipé d’un outillage simple, facilement maniable et réparable par les ouvriers et techniciens de la place. Comme tel, le CPC a une double vocation à savoir :

* Assurer la formation des jeunes qui sont devenus très nombreux en milieu rural, dans des activités hors sol, professionnalisant (Menuiserie métallique et bois, teinture et saponification, couture, coiffure, broderie, forge traditionnelle, boulangerie traditionnelle, esprit d’entreprise, et alphabétisation fonctionnelle) ;
* Assurer la transformation des produits agroalimentaire (Riz, mais, arachide, café, manioc) pour les paysans qui gardent ainsi la plus-value et réduisant ainsi la pénibilité des durs travaux des femmes.

La remise officielle des CPC de Gouécké (N’Zérékoré) et Yomou (Commune Urbaine) a été effective au cours des mois de septembre 2011 et Février 2012 après la formation des comités de gestion et la sélection des directeurs de centres. C’est dire qu’il besoin de renforcer l’expérience à ce niveau. ***Dans leur fonctionnement, les CPC sont confronté à plusieurs contraintes pour lesquels un suivi pendant la phase de consolidation, appuyé par la mise à disposition d’un fond de roulement et une formation des formateurs s’avèrent nécessaire voir indispensable pour leur pérennisation.***

* **Un accompagnement plus lourd s’impose dans le cas de la promotion du NERICA,**

Aussi bien au niveau de 14 CPM que du projet NERICA Kissidougou/Beyla, un retrait actuel du programme compromettrait la promotion du NERICA et des bons résultats obtenus à ce jour. Dans les deux cas, un accompagnement d’une durée estimée à trois ans est nécessaire. Cette période serait mise à profit pour transférer progressivement toutes les compétences du Programme vers les Organisations de producteurs notamment la CNOPGF dans les 14 sites CPM et l’Union des producteurs de Céréales dans le cas du projet NERICA Kissidougou/Beyla. Concrètement, il est question, de parvenir dans cette période à ce que ces organisations de base puissent assumer tout le travail que fait aujourd’hui le programme, notamment :

* La coordination générale des activités ;
* La collecte du riz dû au projet à la récolte au titre du remboursement des semences et des intrants reçus ;
* Le stockage et la bonne conservation de ces semences ;
* L’approvisionnement en semences et en intrants au bon moment en début de campagne (logistique)
* Le financement des coûts d’encadrement de la DRA

Pour parvenir à ce résultat, le Programme doit :

* Maintenir son unité « développement communautaire » qui aura pour principale mission dans ce cadre procéder graduellement dans la période au transfert de compétence vers l’UPCK pour ce qui concerne le projet NERICA Kissidougou/Beyla et la CNOPGF pour les 14 sites CPM ;
* Prendre les mesures d’accompagnement suivantes :
  + Poursuivre la construction des magasins de stockage déjà initiée dans les localités visées par le projet NERICA
  + Construire dans la même lancée, des aires de séchage dans les communautés ciblées ;
  + Aider à mettre en place un Comptoir commercial agricole dans la région où seraient vendus tous les intrants, matériel et équipements nécessaires à la culture du riz, voire à l’agriculture. En effet, bon nombre de paysans et responsables rencontrés ont déclaré qu’ils ne savaient pas où commander les intrants du genre que leur fournit le programme. Cet établissement commercial pourrait être privé. Il s’agirait dans ce cas pour le programme de se porter garant d’un opérateur privé auprès d’une banque pour son financement. Il peut aussi être la propriété de la CNOPGF ou de l’Union des producteurs de céréales. Mais la première hypothèse semble plus crédible, étant donné l’étendu du travail à mener en terme d’organisation et de renforcement des capacités qu’il faut entreprendre aujourd’hui pour remplir les conditions de réalisation de la seconde hypothèse ;
  + Renforcer fortement les capacités des organisations de producteurs (UPCK et CNOPGF) au moyen de formations (organisation, dynamique de groupe, animation, gestion, management des organisations, etc.) et de visite dans d’autres pays de la sous-région où de telles structures assument un leadership d’importance (Burkina Faso, Sénégal);
  + Mise en relation directe des producteurs avec les Centres de recherche du pays par le biais des organisations de producteurs (UPCK et CNOPGF) ;
  + Obtenir du PAM que ses livraisons de vivres cadrent bien avec la bonne période qui est ici celle pendant laquelle le paysan semencier voit murir son riz NERICA et n’a plus de vivres à la maison (soudure : Juillet, Août, Septembre). Si pour des raisons qui lui sont propres le PAM devait distribuer avant cette « bonne période », les stocks pourraient être remis aux Unions de producteurs (UPCK et CNOPGF), à charges pour celles – ci de les conserver jusqu’au moment indiqué.
  + Encourager les producteurs par la mise en place de lignes de crédit spécifiques (« Crédit de campagne » au niveau des Institutions de Micro Finance (IMF) partenaires.
* **Aider les communautés bénéficiaires des plateformes multifonctionnelles à tirer le maximum de ces unités dans un délai de deux ans**

Ce travail passe par :

* **Un appui substantiel en termes de renforcement des capacités en esprit d’entreprise fortement requis**. La gestion financière ne semble plus causer de difficultés au niveau des plateformes. Le problème actuel est pertinent et réside dans le manque d’initiatives des Comités de gestion. Il faudrait que les Comités de Gestion arrivent à penser l’exploitation des plateformes en termes de rentabilité financières (recettes/dépenses) et économiques (utilités pour la communauté avec toutes les opportunités offertes : transformations des céréales et multiples prestations possibles grâce à la disponibilité de l’électricité) ;
* **Un appui technique et matériel pour le passage à l’électrification** : la plupart des communautés bénéficiaires pensent à la phase électrification avec une légitime appréhension. Les difficultés exposées sont généralement de deux ordres : l’absence d’un électricien qualifié au village et l’importance de l’investissement à consentir (installation de base : poteaux et fils). Ces deux contraintes devraient être prises en considération par le programme. L’animation à poursuivre devrait aider à mettre en place un système de rémunération d’un agent électricien. Dès que ce système sera convenu, il sera possible d’avoir cet agent. S’agissant des équipements, le programme pourrait doter toutes les communautés présentant les conditions requises d’accéder à la phase électrification (le programme doit certifier ce stade en fonction de critères à établir) d’un lot de fils (500 mètres) sous formes de prêts à rembourser ;
* **La formation ou la certification d’agents maintenanciers :**avec l’appui de l’ONUDI, le programme pourrait identifier au moins dans les centres urbains des techniciens capables (à former au besoin) de réparer les machines et en communiquer les références aux Comités de gestion des unités ;
* ***Dans le cas spécifique de Yendé Milimou où la plateforme n’est pas utilisée, il faut simplement la démonter pendant qu’elle est encore toute neuve et entière (attention au risque de la laisser sur place) et identifier une autre communauté plus intéressée par son développement***. Il n’y a pas de perspective qu’elle soit utilisée à bon escient à Yendé.
  + 1. Consolidation des résultats dans la Riposte au VIH/SIDA
* **Poursuivre et intensifier les actions du Programme afin d’améliorer la riposte au VIH/SIDA dans la région :** 
  + **… Dans l’approvisionnement en médicaments, réactifs et consommables**

À l’état actuel, il est nécessaire de maintenir la participation du Programme dans les actions d’approvisionnement des sites de CDV/PTME/PEC en réactifs, médicaments IO, IST, ARV, en aliments thérapeutiques, consommables médicaux et outils de gestion de façon régulière et suffisante. Cet approvisionnement devrait toucher aussi les **matériels médicaux (tensiomètre, balance et toise adultes/enfants, otoscope, etc.).** Ces approvisionnements sont, soulignons- le, réalisés par la contribution des différents partenaires du Système, au nombre desquels le Programme prend une place importante.

* + **Maintenir et renforcer l’assistance nutritionnelle aux PVVIH**

L’assistance nutritionnelle est assurée par le Programme par un ravitaillement en vivre dont la répartition est assurée par les associations de PVVIH. La quantité livrée par le Programme ne couvre pas en général les besoins exprimés par les bénéficiaires. Il convient donc de renforcer quantitativement cette assistance aux PVVIH/OEV hospitalisés dans les structures et à ceux suivis par les sites PEC/ CTA. S’agissant de la distribution des vivres du Programme, elle est aujourd’hui du ressort exclusif des Associations des PVVIH. Sur le terrain, il a été constaté un certain nombre d’impairs qu’il convient de corriger. À ce titre, l’implication des autorités sanitaire reste nécessaire pour qualifier les critères de sélection des bénéficiaires. Le système actuel de distribution ne favorise pas par exemple les PVVIH sous ARV, ce qui devrait être le cas.

* + **Appuyer les sites PEC/CTA en moyens logistique**

Les sites PEC/CTA, notamment celui de l’Hôpital régional de N’zérékoré, Lola et Beyla devraient disposer de moyens de déplacement ou frais de transport pour les visites domiciliaires et la recherche/relance des perdus de vue. L’appui logistique concerne aussi l’installation au laboratoire du CDV/CTA du frigo solaire livré par le Programme mais non fonctionnel à ce jour.

* + **Poursuivre le renforcement des capacités des personnels**

Il faudrait réaliser la formation du personnel / agents de laboratoire pour l’utilisation du robot biochimique et du photomètre Elisa de l’Hôpital régional et rendre disponible les réactifs nécessaires à leur bonne exploitation. À ce jour, ces équipements dont l’importance n’est pas à démontrer ne fonctionnent pas faute de réactifs et consommables.



Figure 6 : Le Robot biochimique fourni par le Programme ne fonctionne pas faute de réactifs

Enfin, il y a lieu de renforcer la formation du personnel en informatique (logiciels Excel, Power Point, Access,…) et en suivi évaluation des activités pour une meilleure gestion des données;

5.2.3 Santé

* **Pour la réduction de la mortalité maternelle et néo natale, la stabilisation des acquis nécessite un effort conjoint des agents des services techniques et des partenaires dans les structures sanitaires de la région**

La poursuite de la dotation des CS en motos ambulances et l’existence d’une « flotte téléphonique » fonctionnelle faciliteraient la promptitude dans la prise en charge des femmes enceintes et autres urgences obstétricales. Les MURIGA seraient effectivement fonctionnelles avec l’implication des communautés à travers un « Comité de gestion communautaire ». L’élimination de la Transmission Mère Enfant (TME) par la mise en place des sites PTME fonctionnels dans tous les centres de santé et maternités des hôpitaux est une stratégie de réduction de la mortalité maternelle et infantile que le Programme devrait adopter.

* **Pour la réduction des maladies potentiellement épidémiques, il faut poursuivre le travail d’amélioration du système surveillance épidémiologique :**

Le plan de contingence de la DRS disponible y compris les zones d'accueil des réfugiés est un acquis. Mais l’appropriation du plan par tous les niveaux de la pyramide sanitaire et l’implication de la communauté sont la clé de la pérennisation. La PEC des victimes des urgences et des épidémies dans la région repose sur des éléments forts appréciables, néanmoins certains sont à renforcer tels que le comité de crise, la pré positionnement des kits d’urgences et le renforcement continu des acteurs. Par ailleurs, des campagnes de riposte contre la poliomyélite et la rougeole ont amélioré considérablement la situation sanitaire dans la région. Il reste que le renforcement du PEV de routine est la stratégie sure pour pérenniser les résultats obtenus des campagnes.

Dans le domaine de la lutte contre les maladies hydriques, une unité de fabrication de solution chlorée est mise en place et a contribué à l’atteinte de «Zéro cas de choléra» pendant quatre années consécutives de 2008 à 2011 dans la région. Cette unité ne fonctionne pas à ce jour, à cause, dit – on, d’une « panne de relais et de batterie » (accumulateurs). Si cette situation se prolonge, il y a des risques de compromettre les acquis. Il convient donc de rétablir le fonctionnement de cette unité et de veiller à son bon état de marche.

5.2.4 Eau, Hygiène et Assainissement

* **Renforcer la capacité des comités de gestion des points d’eau par des formations en maintenance**

La maintenance des points d’eau reste une contrainte majeure dans le domaine de la pérennisation des acquis dans le domaine de l’approvisionnement en eau. À côté du service national compétent dans ce secteur (SNAPE), il convient de maintenir la présence du Programme pendant encore quelques temps dans le but de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des Comités de Gestion mis en place. La formation des agents de maintenance au niveau local est particulièrement recommandée.

* **Poursuivre la vulgarisation du lavage des mains pendant les moments critiques**

Cette stratégie, alliée avec les 5 clés devraient être poursuivies dans toutes écoles primaires de la région et plus généralement, être promue au sein des communautés. Il faudrait en plus, rendre fonctionnelle l’unité de production d’hypochlorite de la DRS. Enfin la poursuite de la sensibilisation par les pairs serait la stratégie de pérennisation de ces acquis.

* **Dans le cadre de la dynamique de village propre, la lutte contre le péril fécal et l’amélioration du cadre de vie des communautés, les actions suivantes méritent d’être poursuivies:**

Le projet ATPC devrait être inscrit dans une durée plus longue que celle actuellement prévue pour réellement produire des résultats durables. Quand il est question de changer les comportements, il faut travailler dans la durée. En plus de la durée à allonger, il y a lieu de passer à l’échelle, c’est – à dire embrasser un maximum de communautés étant donné le niveau et d’acceptation des populations. Dans une perspective de pérennisation, il faut aussi penser à renforcer les capacités des services techniques impliqués dans la mise en œuvre pour qu’ils puissent prendre avec efficacité le relai à moyen terme.

* **Pour le financement relativement lourd du système d’assainissement urbain qu’il faut impérativement poursuivre, impliquer d’autres partenaires comme les sociétés minières**

Beaucoup de choses restent à faire pour consolider les résultats obtenus dans le domaine de l’assainissement urbain. D’ailleurs, certaines réalisations ne sont pas achevées. Il faut élargir les voies d’eau aménagées, poursuivre la construction des dalots pour désenclaver certains quartiers et/ou dégager certaines voies, aider à structurer et dynamiser les unités de collecte des ordures, etc. En un mot, le projet d’assainissement urbain doit être impérativement poursuivi.



Figure 7 : beaucoup de choses restent à faire en termes de finition des activités entamées, de désenclavement,

consolidation des unités de ramassage des ordures, etc.

L’implication des sociétés minières dans le financement de équipements, moyens de transport et la suite des travaux d’aménagement et d’assainissement des villes de N’Zérékoré, de Macenta et de Lola serait la solution. Pour se faire, le Programme devrait appuyer les municipalités concernées à élaborer des projets à soumettre à ces compagnies minières. L’implication effective de l’État dans la recherche des décharges publiques définitives serait une solution aux difficultés qui se posent aujourd’hui dans ce domaine.

5.2.5 Éducation

* **Privilégier les appuis dans le domaine de l’amélioration de la qualité**

Même si les appuis au système dans le domaine de l’augmentation de la capacité d’accueil resteront toujours nécessaires, au stade actuel, l’amélioration de la qualité apparait comme prioritaire. Les besoins dans ce domaine, selon les autorités de la région, concernent le recrutement des enseignants, la mise en place d’un système de formation continue mais aussi la remise à niveau des enseignants en fonction. Concrètement, le Programme devrait au cours de la phase de consolidation aider à (1) renforcer les capacités d’accueil et la qualité de la formation de l’ENI de N’Zérékoré et (ii) mettre en place un plan régional de formation continue et de remise à niveau des enseignants au sein de l’ENI

* **Dans la gestion du secteur, appuyer les efforts de formation et l’informatisation du système**

Le renforcement des capacités des personnels de gestion du système est encore nécessaire pour faire face aux nombreuses disfonctionnements des services. Le Programme devrait continuer à aider dans ce sens. Il devrait aussi appuyer le système, au niveau régional, à informatiser de ses services.

* **Mettre en place une stratégie de ciblage permanent des goulots d’étranglement du système**

Puisqu’il s’agit de la phase de consolidation des acquis dans le système, le Programme devrait adopter et mettre en place une stratégie opérationnelle lui permettant d’être capable d’identifier en permanence les goulots d’étranglement qui se présentent dans le système, à l’effet de les prendre en charge.

* **Finaliser la construction des infrastructures ALF conformément aux orientations nouvelles (redimensionnement) et réactiver la stratégie ALF d’intégration sous – régionale, le développement d’une culture de paix entre les communautés des trois frontières, les critères de qualité et d’hygiène**

Le Programme devrait mettre à profit la phase de capitalisation pour achever la construction des Écoles ALF conformément à la nouvelle orientation fondée sur leur redimensionnement. Ce redimensionnement ne devrait affecter la stratégie globale ALF visant notamment l’intégration sous – régionale, le développement d’une culture de pais de part et d’autre des frontières, la qualité des enseignements notamment l’introduction de l’anglais, l’application des méthodes actives d’enseignement, etc.

* **Travailler en priorité à la crédibilité de l’approche Nafa**

Dans le domaine de l’éducation non formelle, En dépit des résultats obtenus qui s’observent du reste essentiellement dans l’amélioration de l’offre (capacité d’accueil), la problématique du développement de l’éducation non formelle (centres NAFA, alphabétisation…) reste entière. En effet, le développement de l’éducation non formelle à travers l’approche Nafa reste pertinent. Mais étant la faiblesse des résultats (par rapport à l’apprentissage informelle par exemple), il convient de changer d’orientation. La priorité devrait être de rendre crédible le centre Nafa par une formation adéquate, professionnalisant qui confère réellement des aptitudes professionnelles à ses pensionnaires. Une expérience pilote à travers deux à trois centres Nafa de référence pendant la phase de capitalisation pourrait être tentée. Il s’agirait dans ces centres d’assurer une formation de qualité à travers un personnel d’encadrement et d’enseignement compétent, la disponibilité des équipements, matériels et matières d’œuvres.

5.2.6 Protection

* **Poursuivre la sensibilisation contre les l’excision**

Les résultats obtenus dans le domaine de l’élimination des MGF restent des intentions (déclaration d’abandon de l’excision). Entre la formulation de ces intentions et leur mise en œuvre, beaucoup d’influences peuvent agir d’un côté comme de l’autre. En d’autres termes, sans déconsidérer la valeur de ces déclarations, il est nécessaire d’intensifier la formation et la sensibilisation auprès de ces communautés et leaders communautaires pour influencer leur mise en exécution. Il y a beaucoup d’exemples en Guinée qui montrent que ce genre de déclaration ne fait pas toujours reculer l’excision.

* **Renforcer les capacités des services régionaux des Affaires sociales**

En dépit des appuis dont il a bénéficié, les capacités opérationnelles des services régionaux des affaires sociales semblent toujours très faibles. Pourtant, son rôle est incontournable quand il s’agira de la de poser concrètement la pérennisation des acquis dans le domaine de la protection des enfants et des femmes en situation de vulnérabilité. Sans négliger la formation, les appuis souhaités concernent en priorité le renforcement des capacités matérielles (matériels de bureau, logistique).

5.2.7 Gouvernance locale

* **Mener le plaidoyer pour que l’État s’implique à rendre réellement fonctionnels les services techniques régionaux et préfectoraux**

Pour être proche du citoyen, l’administration ne peut rester concentrée au niveau central. L’efficacité de son fonctionnement passe par une déconcentration des responsabilités et des moyens sur l’étendue du territoire national. De fait, la déconcentration administrative devrait s’accompagner de la déconcentration budgétaire. Concrètement, cette déconcentration du budget national devrait permettre de rompre avec le délabrement des services publics à l’intérieur du pays en leur assurant des dotations budgétaires aussi bien pour leur fonctionnement et leur modernisation que pour leur conférer les capacités réelles de rendre des prestations de qualité aux populations. Dans cette logique la ***préparation et l’exécution*** du budget doivent étroitement associer toutes les structures administratives. Ainsi, l’objectif de déconcentration budgétaire est de donner les responsabilités de la gestion de certains crédits budgétaires aux échelons de l’administration les plus proches des bénéficiaires et d’en contrôler l’utilisation par la tutelle administrative (Services du MEF, Cours des Comptes, Assemblée Nationale). Cette approche de la déconcentration relève de la volonté politique.

Elle est donc possible à mettre en œuvre. Pour preuve, elle a même été initiée en Guinée en 2001, 2002 et 2003[[5]](#footnote-5). Pendant cette période, le gouvernement a tenté de mettre en place une politique de déconcentration financière en détaillant dans les budgets des Ministères les crédits des services déconcentrés par bénéficiaires (Région, Préfectures, Sous – préfectures). Avec ce système, chaque Ministère pouvait assurer le fonctionnement de ses services en procédant trimestriellement à des délégations de crédits.

* **Renforcer les compétences des collectivités locales dans le domaine de la mobilisation des ressources et la gestion de l’occupation des sols et de l’aménagement de leur territoire**

Les multiples appuis aux collectivités locales (de la part du Programme comme des autres intervenants) se sont jusqu’ici essentiellement focalisés sur l’élaboration des PDL et des PAI donc dans le domaine du renforcement des capacités de programmation. L’impact de la suppression de l’IMDL qui a déstabilisé les capacités fonctionnelles des administrations décentralisées (CU et CR) a mis au grand jour leur faiblesse structurelle et les immenses besoins en matière de renforcement des capacités dans la mobilisation des ressources que la législation leur attribue. Par ailleurs, au regard des nombreux conflits d’ordre fonciers enregistrés dans la région forestière, des appuis spécifiques devraient être initiés pour ***renforcer les capacités des administrations décentralisées dans la gestion de l’occupation des sols et de l’aménagement du territoire des collectivités locales[[6]](#footnote-6).*** Une étude du REFMAP (Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix) dans la région a en effet trouvé que les conflits les plus fréquents dans la zone se rapportent aux questions foncières et domaniales[[7]](#footnote-7).C’est un fait aujourd’hui que les terres cultivables demeurent insuffisantes par rapport au nombre de candidats à l’exploitation. Les pratiques des cultures pérennes et le long séjour des refugiés pendant les guerres civiles au Liberia et en Sierra Léone ont beaucoup contribué à cela.

* **Accompagner encore les ASF pendant la phase de consolidation en renforçant les capacités de gestion.**

# Les capacités techniques des ASF restent à améliorer pour qu’elles puissent aller seules. Pour entamer la phase de consolidation, le Programme devrait réaliser un audit des besoins de toutes les ASF. Ce travail devrait permettre de savoir les besoins spécifiques de chaque structure. Sur cette base, les besoins précis en matière de formation devraient être cernées et pourvue pour chaque ASF. Durant la phase de consolidation proprement dite, le Programme devrait constamment contrôler le niveau de réalisation des résultats obtenus par l’opérateur vers la réalisation des objectifs ciblés pour chaque ASF. Les subventions portant sur les outils de gestion (imprimés) devraient être arrêtées pour que les ASF apprennent à se prendre progressivement en charge pendant cette période.

# Aider à consolider les structures créées dans le domaine de l’emploi jeunes

* **La Maison de l’emploi de Kissidougou est un acquis majeur du Programme qu’il convient consolider.**  En effet, elle peut jouer un rôle déterminant pour l’emploi jeune dans la région une fois que ses structures seront renforcées. Cette consolidation est d’autant plus aisée que dans son fonctionnement et ses statuts, la structure relève du Ministère de l’Emploi donc de l’État. Mieux, il y a un potentiel d’autonomisation étant donné que certaines de ses prestations peuvent être rémunérées. Aujourd’hui, il est seulement question pour le Programme de lui assurer un siège et d’aider à asseoir son administration. Durant la période de consolidation, il sera question d’accompagner la Maison de l’Emploi vers cette autonomie en développant ses services payants notamment en direction des Sociétés Minières de la région ;
* **Dans le même ordre d’idées, il faut maintenir et renforcer la plateforme des services en faveur des jeunes de Kissidougou pour avoir un impact certain.** Les fonds de crédits mis à la disposition de cette plateforme ont notamment permis d’offrir beaucoup d’opportunités d’emplois à la jeunesse. On peut citer entre autres exemples, le potentiel d’emplois et surtout d’amélioration de la qualité des prestations des Taxis Motos que cette plateforme des services en faveur des jeunes pourrait générer à moyens termes (acquisition des motos, formations des conducteurs, renforcement de leur organisation, etc.).
* **Suivre et appuyer les entreprises de jeunes créées dans le cadre de la collecte des ordures dans les villes de Nzérékoré, Macenta et Lola**. Dans le cadre de l’assainissement urbain, entre autres opportunités d’emplois créées dans le sillage des activités, il y a eu la mise en place des entreprises de ramassage des ordures dans les communes de N’Zérékoré, Lola et Macenta. Ces unités sont aujourd’hui très embryonnaires. Toutefois, étant donné leur potentiel HIMO, il convient de porter une attention particulière à leur consolidation. Il faudrait les aider à mieux se structurer (formation) et à acquérir les moyens lourds de travail (augmenter par exemple le nombre de « Motos – poubelle »).

# Dans le cas spécifique du projet de réinsertion des jeunes démobilisés de Kalia affectés à l’ENAE de Macenta, négocier avec l’école la mise en internat des 271 « élèves » du programme.

# En effet, selon la direction, malgré leur discipline et leur détermination à étudier, les jeunes en question rencontrent beaucoup de problèmes en ce qui concerne la nourriture et l’hébergement. Les vivres que donnent le PAM ne leur suffisent pas. Puisque tous les autres élèves bénéficient du régime de l’internat, le programme pourrait négocier avec l’établissement (qui souhaite qu’ils soient internés) les conditions d’internement de ces jeunes. Il s’agirait de reprendre la rénovation d’un dortoir (qui existe sur les lieux) et de voir les modalités d’affectation des vivres par le PAM à la cantine de l’école.

# 5.2.8 Prévention des conflits et consolidation de la paix

# Aider à améliorer la gouvernance dans la région et à amortir les chocs provoqués par l’implantation toute azimut des compagnies minières

Il est incontestable que la criminalité transfrontalière, la prolifération des armes légères et toutes les formes de trafic illicites contribuent au développement de l’insécurité et de l’instabilité et compromettent le développement social et économique de la région forestière. En outre, la gestion du foncier, comme rapporté ci – dessus est un facteur de conflit. La région a besoin d’appuis dans ces domaines précis. Mais il faut admettre ces derniers temps que parmi les causes des conflits et les défaillances dans les méthodes de gestion des conflits en Guinée Forestière figurent en bonne place la ***mauvaise gouvernance*** et ***l’implantation non accompagnée*** d’efforts d’intégration des sociétés minières.

***Le Système des Nations Unies, de façon globale, devrait réfléchir à une stratégie d’appui au gouvernement et à la région pour faire face à ces deux contraintes déterminantes pour la paix et la stabilité de la région, voire de la sous-région à moyen et long termes***. En effet, l’exercice de l’autorité politique et administrative dans la gestion des affaires de la région a fortement été indexé dans un certain nombre de conflits qu’a connu la région récemment (Zogota en 2012, Galapaye 2011). ***La répression brutale, la corruption et l’inefficacité gouvernementale sont souvent à l’origine des contestations qui dégénèrent dangereusement.*** Or, l’importance de la gouvernance dans la prévention et le règlement des conflits est primordiale. Il ne faut jamais perdre de vue le lien entre la bonne gouvernance, le développement humain, la paix et la sécurité (PNUD 2002).

D’autre part, l’implantation tout azimut des compagnies minières dans la région constitue à la fois une opportunité de développement et un gros risque de déstabilisation. Les mines s’installent là où les paysans sont expropriés de leur terre d’où un premier conflit potentiel à gérer. En outre, les espoirs d’emplois déçus peuvent localement constituer un facteur déstabilisateur. S’y ajoute que du point de vue socioéconomique, la transformation des villes de la région de « cités agricoles » en des « cités minières » est fortement porteuse de convulsions. D’où l’importance, de la part des autorités publiques, de mettre en place des mesures d’accompagnement pertinentes.

# Mais la meilleure approche de prévention des conflits/consolidation de la paix en Guinée Forestière reste la promotion de l’emploi Jeune

La forte demande d’emploi au niveau des jeunes continue d’être un risque qui pèse sur la région. Beaucoup de conflits ont été enregistrés ces derniers temps entre les jeunes et les différentes sociétés minières de la région relativement à l’emploi. Certains responsables rencontrés ont souligné que les projets HIMO engagés dans le domaine de l’assainissement par le Programme dans les villes de N’Zérékoré, Lola et Macenta qui ont employé des milliers de jeunes ont fortement contribué à réduire cette pression des jeunes sur les compagnies minières. D’autre part, les projet de réinsertion sociale engagés en faveur des ex - volontaires, y compris ceux financés par le Programme sont loin d’offrir la garantie de revenu pouvant « fixer » ces jeunes qui restent aujourd’hui comme hier, une menace potentielle contre la paix. Dans cette situation, ***il est donc clair que seule la promotion de l’emploi jeune au niveau de la région peut assurer la paix et la stabilité***. À cet égard, le Programme pourrait :

* ***Poursuivre la mise en œuvre des projets HIMO dans le domaine de l’assainissement***. Cela est d’autant plus conseillé que les résultats obtenus en matière d’hygiène et d’amélioration générale du cadre de vie nécessitent d’être consolidés : curage à nouveau des cours d’eau et élargissement des voies, poursuite du désenclavement des quartiers (construction de dalots), etc. ;
* ***Dupliquer l’expérience de la Maison de l’Emploi et de la plate forme de services en faveur des jeunes de Kissidougou à N’Zérékoré.*** Du point de vue de leur potentiel, il y a certainement plus d’emplois possibles à N’Zérékoré qu’à Kissidougou. Si cette initiative a réussi à booster l’emploi jeune à Kissidougou, on peut penser qu’elle en ferait plus à N’Zérékoré.

En tout état de cause, la paix et la sécurité dépendront dans une large mesure des réponses qui seront apportées à l’épineuse question de l’emploi des jeunes dans la région forestière pendant les prochaines années

**5.3 Conclusion**

Le Programme conjoint a été mis en œuvre dans une période d’extrêmes difficultés en Guinée. Entre 2007 et 2010, le contexte a été marqué en effet une instabilité politique et sociale notoire qui a considérablement gêné la réalisation des résultats escomptés. Néanmoins, d’importants résultats ont été atteints. L’insécurité alimentaire n’a pas été réduite de moitié comme prévue, mais des dynamiques de production et d’accroissement de la productivité agricole ont été relancées. Le monde rural est en profonde structuration, de nouvelles variétés de riz (culture vivrière de base de la région) à haut rendement et à cycle plus court ont été introduites avec succès. L’aménagement des bas fonds, l’approvisionnement en intrants et le désenclavement des sites de production sont autant d’actions du Programme qui ont largement contribué à l’amélioration notable des performances du secteur agricole.

Dans la lutte contre le VIH/SIDA, autre secteur d’intervention du Programme, cette même dynamique vers la réalisation des effets défis par le Programme est observable. En effet, même si l’accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements aux ARV et soutien dans toute la région, résultat ultime du Programme n’a pas été atteint, d’importants acquis l’ont été dans ce sens. Les capacités de prise en charge du système ont été améliorées. Les services de prévention, le conseil et le dépistage volontaire (CDV) ainsi que la prise charge ont été renforcés. Des résultats importants comme la réduction de la transmission parents - enfant ont été réalisés.

Dans le domaine de la santé où l’effet de Programme était de contribuer à ce que l’état de santé des populations de la région forestière soit amélioré, on a noté des avancées significatives comme la réduction des maladies infantiles meurtrières (PEV, Diarrhée, Paludisme), l’amélioration du taux de fréquentation des services de santé et la diminution de la mortalité maternelle et néonatale entre autres. En matière d’eau et d’assainissement, les résultats sont encore beaucoup plus visibles avec notamment la réalisation de l’objectif «Zéro cas de choléra» pendant cinq années successives maintenant (2008 – 2012).

Au niveau de l’éducation, à défaut de réaliser l’objectif de 80% d’inscription des enfants en âge scolaire, la capacité d’accueil a été augmentée ainsi que le Taux net d’inscription à l’école primaire. Le TBS a, quant à lui, baissé. La gestion du système et les capacités d’encadrement ont été renforcées. Du point de vue de la fréquentation et de la rétention, la multiplication des cantines scolaires a contribué à l’amélioration des indicateurs. Pour le préscolaire, le travail a surtout porté sur l’appropriation du système par les communautés et le renforcement des capacités des parties prenantes, autant d’action de nature à jeter les bases d’un véritables système d’éducation préscolaire dans la région. S’agissant de l’éducation non formelle, elle a été renforcée du point d vue sa capacité d’accueil, mais dans l’ensemble, l’effet recherché, à savoir offrir une seconde chance aux enfants exclus du système éducatif formel n’a pas été atteint.

Par ailleurs, l’objectif portant sur la connaissance des problèmes de l’enfance maltraitée et exploitée, la violence faite aux femmes et l’intégration des réfugiés ainsi que la mise en œuvre d’un cadre stratégique pour la protection et insertion des réfugiés est en voie d’être atteint. Des progrès notoires ont été enregistrés dans La protection des enfants et des femmes abusées/exploitées par la mise en place d’un dispositif communautaire de protection contre l’exploitation et la traite des enfants dans toutes les CR des zones frontalières de la région. Pour ce qui est de l’excision, il n’a pu être obtenu que des déclarations d’abandon. Enfin l’inintégration et l'insertion socioprofessionnelle des refugies qui ont opté de rester dans la région a pu évoluer positivement grâce à la mise en place d’un cadre stratégique.

# Dans le domaine de la gouvernance, la décentralisation s’est consolidée dans la région avec des communautés de plus en plus conscientes de rôle et de leur capacité pour le développement local.

# Le problème de fonds au stade final actuel du Programme est que la plupart de résultats exposés ci – dessus demeurent fragiles parce trop récents voire en voie de formation.de ce fait, leur durabilité tiendra essentiellement de leur niveau d’appropriation par les services déconcentrés de l’État sensés prendre la relève et par les communautés. Or, le manque de moyen d’intervention des services déconcentrés inquiète quant à leur capacité à jouer pleinement leur rôle dans la pérennisation des acquis. Au niveau des communautés, même si des progrès significatifs ont été relevés en matière d’appropriation, il a été relevé que la plupart des organisations paysannes présentent encore un certain nombre de faiblesse qui pourraient être fatales à la consolidation des acquis. C’est pour faire face à cette situation qu’une phase de consolidation décrite ci – dessus a été proposée.

1. Source : rapport 2009 [↑](#footnote-ref-1)
2. Source : rapport 2008 [↑](#footnote-ref-2)
3. 5 plates formes visitées sur les 7 installées [↑](#footnote-ref-3)
4. Rapport annuel 2010 [↑](#footnote-ref-4)
5. La dernière fois que cette déconcentration a été appliquée (1er trimestre 2003), l’affectation budgétaire avait l’objet d’une large diffusion dans le quotidien national HOROYA du Lundi 29 Juillet 2003 (Exemplaire HOROYA remis par la Direction du Budget à la Mission) [↑](#footnote-ref-5)
6. La Gestion de l’occupation des sols et de l’aménagement du territoire des collectivités locales fait l’objet d’un chapitre (Chapitre V) dans le code des collectivités locales. [↑](#footnote-ref-6)
7. Études sur les facteurs de tensions et de conflits en Guinée Forestière/ REFMAP, Juillet 2011 [↑](#footnote-ref-7)